



DEVERNOIS

*Rapport Annuel 2011*



## **Directoire**

Président du directoire:  
Thierry BRUN  
Directeur Général :  
Séverine BRUN

## **Conseil de Surveillance**

Présidente :  
Zélia BOEL  
Membres :  
Eric BOEL  
Violaine ALAMARTINE

## **Commissaires aux comptes**

Titulaires :  
GESCOMM  
représentée par Valérie GAUMARD  
EXCO FIDOGEST  
représentée par Frédéric VILLARS  
Suppléants :  
Cabinet J.BOREL & Associés SA  
François-Régis VIGNON

## **Responsable de l'information**

Denis PONCET

S.A au capital de 2.300.000€

Siège social :  
13 Boulevard des Etines  
BP 9- 42124 LE COTEAU Cedex

Téléphone : 04 77 44 21 00  
Télécopie : 04 77 44 21 04  
Mail : [www.devernois.fr](http://www.devernois.fr)

# SOMMAIRE

Attestation de responsabilité

Organigramme

Rapport de gestion

Liste des conventions courantes conclues à des conditions normales

Résultats financiers des six derniers exercices

Chiffres clés

Evolution du cours de l'action

## **Les Comptes consolidés**

Etats financiers consolidés

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

## **Les comptes sociaux**

Etats financiers sociaux

Rapport Général des commissaires aux comptes

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

Rapport de la présidente du conseil de surveillance sur le contrôle interne

Rapport des commissaires aux comptes pour ce qui concerne les procédures de surveillance sur le contrôle interne

Texte des résolutions proposées à l'Assemblée Générale Ordinaire



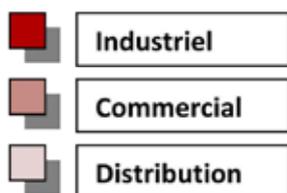
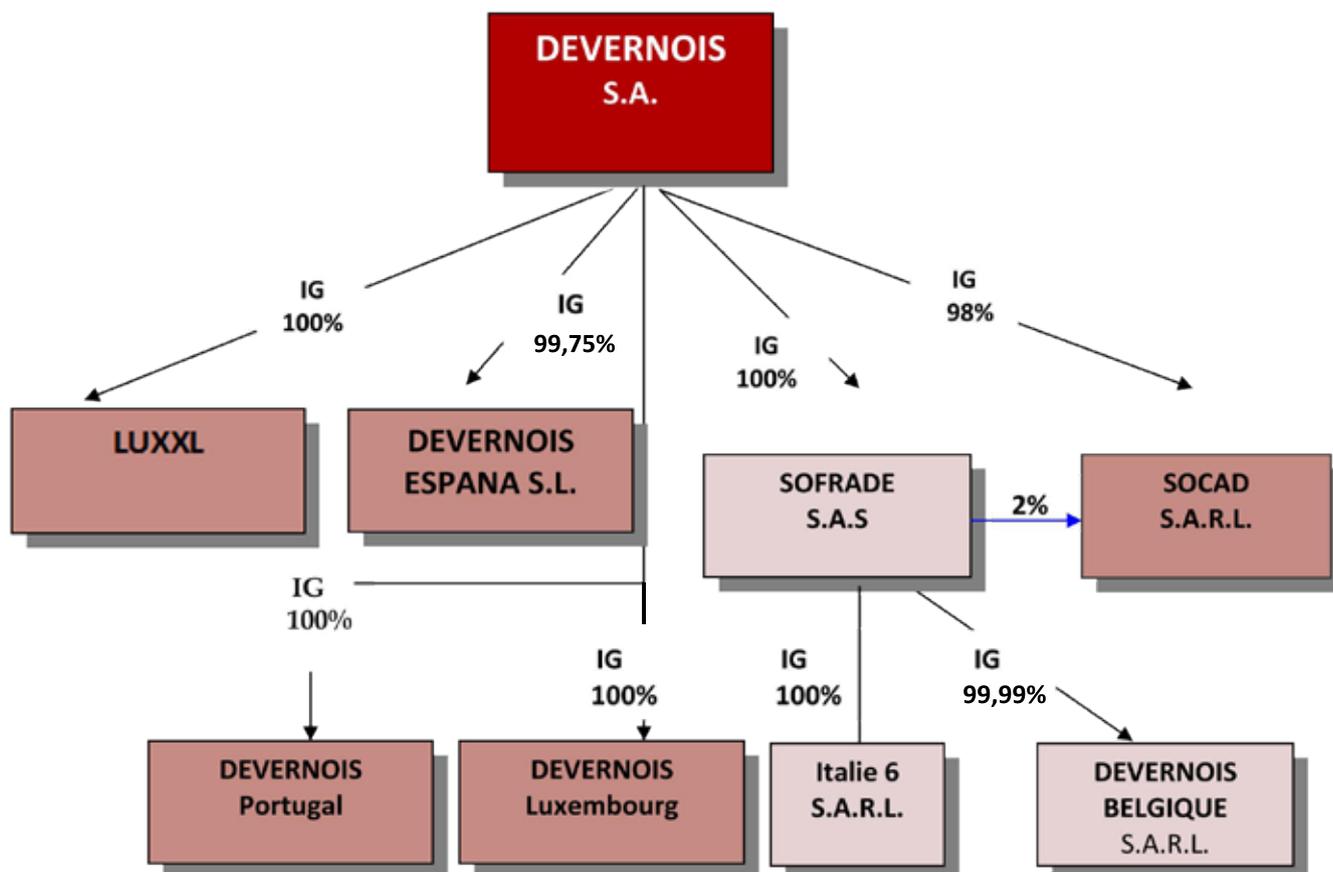
# ATTESTATION DE RESPONSABILITE

J'atteste en ma qualité de Président du Directoire que, à ma connaissance, les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans le périmètre de consolidation. J'atteste de même par la présente que le rapport de gestion présenté ci-dessous de la page 7 à la page 16 représente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats, de la situation financière de la société ainsi que de l'ensemble des entreprises comprises dans le périmètre de consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquelles elles sont confrontées.

Thierry Brun

Président du Directoire

# Organigramme des sociétés consolidées du Groupe DEVERNOIS au 31 décembre 2011



# Rapport de Gestion du Groupe DEVERNOIS

Établi par le Directoire sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons convoqués ce 03 Mai 2012 en Assemblée Générale conformément aux prescriptions de la loi et des statuts de notre Société, afin de vous soumettre les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011, de vous présenter le rapport sur la situation et les faits marquants de cet exercice, et de vous faire part des perspectives de l'année comptable en cours.

## I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes consolidés et sociaux ont été établis dans le cadre des dispositions légales et réglementaires actuellement en vigueur.

Conformément au règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés publiés au titre de l'exercice 2011 sont établis suivant les normes comptables internationales édictées par l'IASB (International Accounting Standards Board). Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards) et les IAS (International Accounting Standards), ainsi que leurs interprétations. Elles sont décrites dans la note 1 « Principes comptables » de la note aux états financiers consolidés.

Les comptes sociaux sont présentés conformément aux règlements 99.02, 2002-10 et 2004-06 du Comité de la Réglementation Comptable. Les options prévues par le Plan Comptable Générale sont retenues, afin d'être le plus possible en conformité avec les normes comptables internationales IFRS, sauf si des considérations fiscales l'en empêchent. Les méthodes comptables arrêtées en 2005, pour tenir compte des différentes évolutions réglementaires, ont été appliquées sans changement depuis 2006. Elles sont décrites dans la partie II « Principes, règles et méthodes comptables » de l'Annexe des comptes sociaux.

Le périmètre de consolidation se rapporte à l'organigramme joint aux présents comptes

## II. ACTIVITE DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011 :

Dans une année 2011 au profil très évolutif avec une fin d'année au contexte économique très difficile, le Groupe enregistre un chiffre d'affaires consolidé de 42 777 K€ sur l'année 2011 soit une légère baisse de ses ventes de -0.7 % par rapport au 31 décembre 2010.

- L'activité de Gros a connu une évolution de 1.7% à 8 457 K€ contre 8 317 K€ au 31 décembre 2010. On notera qu'à la fin du premier semestre 2011 la progression de ce même secteur d'activité était en hausse de 6.3%.

- L'activité de Distribution dans le réseau en propre termine en baisse de 1.2% à 34 320 K€ contre 34 748 K€ fin décembre 2010 après avoir été en hausse de 6.4% au 30 juin 2011.

Notre activité de Gros au 31 décembre 2011 représentait 19.80% de notre chiffre d'affaires consolidé contre 19.30% au 31 décembre 2010.

La baisse de chiffre d'affaires de la distribution du Groupe de 428 K€ sur l'année 2011 est liée avant tout à un second semestre 2011 difficile avec 5 mois sur 6 ayant enregistré un recul des ventes par rapport à 2010.

A fin 2011, le réseau intégré représentait en France 86 succursales dont 9 stands en grands magasins, 18 affiliés, et à l'export (Espagne, Suisse, Belgique, Luxembourg et Portugal) 42 succursales dont 16 stands en concession Grands Magasins (Innos, Corte Ingles, Loeb) et 3 affiliés.

## III. ANALYSE DES COMPTES CONSOLIDES

Les comptes consolidés sont présentés en application de la norme IAS 1 « présentation des états financiers » et la comparaison se fait d'après les comptes annuels 2010 en norme IFRS

### III.1. BILAN

#### III.1.1. Actifs non courants

Le total des actifs non courants s'élève à 38 432 K€ en valeur nette contre 37 934 K€ sur l'exercice précédent.

Les investissements de l'exercice ont concerné principalement l'agencement et la réfection de fonds de commerce pour 2 312 K€ contre 1 244 K€ en 2010. Il n'y a pas eu d'acquisitions propres en fonds de commerce en 2011.

Les autres investissements ont essentiellement concerné l'immobilisation des frais de collection pour 1 204 K€.

La dépréciation des fonds de commerce, évaluée à partir d'un test de dépréciation prenant en compte la valeur vénale estimée, s'élève à 3 314 K€ contre 3 420 K€ sur les comptes au 31/12/2010.

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles concernées ont été réalisés en fonction des durées réelles d'utilisation selon la même méthode que celle appliquée sur les comptes 2010. La dotation aux amortissements s'élève à 2 708 K€ et est imputée en résultat opérationnel courant.

### III.1.2.Actifs courants

Les stocks de produits finis et marchandises ont augmenté de 1 500 K€ par rapport à l'année 2010. Dans un souci de prudence compte tenu des incertitudes économiques, le Groupe a maîtrisé ses engagements pris sur la nouvelle saison d' Eté 2012. Les niveaux de stock à fin décembre 2011 ont été impactés par les saisons d'été, hiver 2010 et été 2011 où les écoulements n'ont pas été à la hauteur des espérances. De ce fait, la dépréciation des stocks au 31 décembre 2011 est de 2 698 K€ contre 2 583 K€ au 31/12/10 indiquant ainsi une plus grande part dans les stocks détenus de résiduels des saisons passées.

Le poste clients (en net) passe de 1 816 K€ au 31/12/10 à 2 005 K€ au 31/12/11, soit une augmentation peu significative en valeur brute de 189 K€.

### III.1.3.Trésorerie

La trésorerie consolidée est en baisse par rapport au 31 décembre 2010 à 1 502K€ du fait de l'augmentation du BFR liée à l'accroissement des stocks de résiduels et de la créance d'impôts sur la société mère qui sera récupérée sur l'année 2012.

Concernant les risques de changes, la société est exposée pour ses transactions en dollars relatives à ses achats de marchandises, et en livre sterling et franc suisse pour les ventes réalisées en Angleterre et en Suisse. Une politique de couverture de la devise dollar a été mise en place et les besoins annuels en dollar sont couverts par des contrats de change à terme.

A la fin de l'année 2011, des couvertures sont toujours en cours pour des montants de 404 K\$ à un taux de 1.43 dollar pour un euro alors que le cours du dollar au 31 décembre 2011 était de l'ordre de 1.30. Ces couvertures nous permettent de faire face aux achats du Groupe sur le début de l'année 2012 et la fin de la saison d'été. De nouvelles couvertures seront prises sur le début de l'année

2012 pour faire face aux besoins d'achats en dollars de l'hiver 2012.

Concernant les autres devises, les flux restants à des niveaux très faibles, il n'est pas pratiqué de couvertures de change.

### III.1.4.Capitaux propres

Ils s'élèvent à 38 478 K€ au 31 décembre 2011, en baisse de 1 128 K€, et représentent 68.7 % du total du bilan, conséquence principalement de l'écart entre le résultat 2011 et les distributions de dividendes sur 2011.

### III.1.5.Passifs non courants

Les passifs non courants incluant les emprunts moyen long terme sont en hausse de 190 K€. Cette hausse résulte principalement des nouveaux emprunts contractés à moyen terme pour les besoins de la Distribution.

### III.1.6.Passifs courants

Le poste de provisions pour risques et charges est de 983 K€ en fin d'exercice contre 948 K€ fin 2010. Les concours bancaires créditeurs sont en augmentation du fait des besoins en fond de roulement significatifs (stock et impôts).

L'endettement financier à moins d'un an baisse à un niveau de 1 236 K€ contre 1 481 K€ fin 2010.

#### a.Echéancier des dettes fournisseurs Devernois SA :

Pour satisfaire aux nouvelles exigences de l'article du code de commerce L.441-6-1 du code du commerce, la société Devernois SA présente ci-dessous l'échéancier comparé au 31 décembre 2011 et 2010 de ses dettes fournisseurs et l'état de celles-ci au 31 mars de l'année suivante :

En K€	Total (1)	Payé (2)	Non Payé (2)	Dont Litiges
<b>Echu au 31 décembre 10</b>	824	785	39	36
<b>Echéance sur Janvier 11</b>	2 305	2 299	6	6
<b>Echéance sur Février 11</b>	768	650	118	0
<b>Echéance sur Mars 11 et plus</b>	15	0	15	0
<b>TOTAL</b>	<b>3 912</b>	<b>3 734</b>	<b>178</b>	<b>42</b>

En K€	Total (1)	Payé (2)	Non Payé (2)	Dont Litiges
<b>Echu au 31 décembre 11</b>	1 084	1 069	15	15
<b>Echéance sur Janvier 12</b>	1 975	1 975	0	0
<b>Echéance sur Février 12</b>	228	226	2	2
<b>Echéance sur Mars 12 et plus</b>	3	3	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>3 290</b>	<b>3 273</b>	<b>17</b>	<b>17</b>

## III.2.RESULTAT

### III.2.1.Chiffre d'affaires

Par Réseau, en K €	2011	%	2010	%
Multimarques	5 587	13 %	5 671	13 %
Franchises	2 552	6 %	2 247	5 %
Grands Magasins	0	0 %	(23)	0 %
Fin de série et Divers	389	1 %	477	2 %
<b>Sous Total Gros</b>	<b>8 528</b>	<b>20 %</b>	<b>8 373</b>	<b>20 %</b>
Succursales	31 187	73 %	31 547	73 %
Affiliés	3 133	7 %	3 221	7 %
Escompte	(71)		(56)	
<b>Total Consolidé</b>	<b>42 777</b>	<b>100 %</b>	<b>43 085</b>	<b>100 %</b>

La baisse du chiffre d'affaires 2011 de 0.7 % résulte avant tout de la baisse de notre activité de Distribution sur l'ensemble des périmètres France, Export sur le second semestre comme nous avons pu l'évoquer dans notre introduction.

En effet, le fait significatif de cette année 2011 est que le chiffre d'affaires consolidé à la fin du premier semestre 2011 était en hausse de 6.4% par rapport à 2010 alors que celui du second semestre 2011 a été inférieur à 2010 de - 7.4 %.

Le Groupe reste très prudent pour l'année 2012 même si son activité de Gros amorcée avec l'été 2012 reste conforme à ses attentes car la versatilité du marché de la distribution ne permet pas d'avoir des certitudes pour l'année à venir.

### III.2.2. Résultat opérationnel

Alors que le chiffre d'affaires du Groupe reste globalement stable sur l'année 2011 (baisse de 0.7 %), la marge opérationnelle du groupe baisse significativement de 1 600 K€ entre les deux exercices. Cette baisse provient principalement d'un recul de la marge brute de 244 K€, d'une hausse des charges externes de 910 K€ et des frais de personnel de 300 K€.

Il est important de signaler que l'année 2011 a connu l'intégration de la filiale Luxxl, filiale créée en 2010 pour vendre sur le net des articles grandes tailles de prêt-à-porter féminin. Cette intégration a donc un impact dans les comparaisons qui sont faites avec l'année 2010.

La marge baisse de 244 K€ malgré un chiffre d'affaires relativement proche de celui de 2010 du fait d'une baisse du taux de marge moyen de la distribution où les ventes réalisées en période de solde par exemple ont fait l'objet de démarques plus importantes que celles réalisées en 2010.

Les charges externes augmentent de 15 578 K€ à 16 488 K€, du fait de l'intégration de la filiale Luxxl qui accroît de 208 K€ celles-ci mais aussi d'un accroissement de certains

postes stratégiques liés surtout à la communication, la publicité et à la création, suite à une politique volontariste du Groupe sur l'année.

Globalement la marge opérationnelle courante passe de 1 561 K€ en 2010 à - 107 K€ en 2011.

Les autres produits et charges opérationnels sont de 244 K€ en 2011 contre - 204 K€ en 2010 intégrant notamment la plus value à recevoir sur la cession d'un fond de commerce français.

Le résultat opérationnel sur 2011 est de 137 K€ contre 1 357 K€ en 2010.

### III.2.3.Résultat financier

Le résultat financier est de 86 K€ contre 403 K€ en 2010. Cette baisse provient avant tout de l'évolution des gains de change sur les devises francs Suisses et Dollars, ces devises ayant peu fluctuées entre les deux 31 décembre 2011 et 2010 contrairement à 2010 par rapport à 2009.

Le coût de l'endettement financier net reste identique par rapport à l'exercice précédent.

Nous rappelons que la société procède en fonction des orientations des cours des devises à des couvertures de change pour couvrir ses achats en dollar et place sa trésorerie sur des supports qui garantissent la valeur du capital. Les couvertures existantes en fin d'année 2011 sont détaillées dans le paragraphe précédent « Trésorerie ».

### III.2.4.Résultat net

Le résultat net, après charge d'impôt sur les sociétés, est de l'ordre de 87 K€ contre 1 362 K€ à fin 2010. Cette réduction significative de rentabilité est liée à un second semestre et une conjoncture économique très mauvaise par rapport au second semestre de l'année 2010.

Le résultat net par action est de 0.3 € en 2011 contre 4.5 € en 2010.

## III.3.SITUATION FINANCIERE ET ENDETTEMENT. ART 225-100 al3 DU CODE DE COMMERCE

En K€	2009	2010	2011
Disponibilités & Valeurs Mobilières (hors provisions)	5 037	4 707	1 502
Dettes financières	4 981	2 939	5 340
Endettement net	(56)	(1 768)	3 838
Ratio /capitaux propres	(0.1) %	(4.4) %	9.9 %
Ratio / chiffre d'affaires	(0.12) %	(4.1) %	8.9 %
Coût moyen Endettement	5.6 %	5.4 %	3.0 %

Le groupe a connu sur l'année 2011 une baisse de sa trésorerie brute accompagnée par une hausse de l'endettement court terme (de la maison mère) de 2 460 K€ portant ainsi l'endettement bancaire de 2 939 K€ à 5 340 K€.

Il n'y a pas eu d'emprunt contracté par Devernois SA et Sofrade a contracté en 2011 deux nouveaux emprunts pour la réfection de ses magasins à hauteur de 1 500 K€.

## IV. ACTIVITE DE LA SOCIETE DEVERNOIS SA ET DE SES FILIALES

## IV.1.DEVERNOIS SA

Résultats de l'exercice :

En K€	2011	2010	% Var
Chiffre d'Affaires HT	30 542	32 032	(4.6%)
Résultat d'exploitation	4 836	5 750	(15.9%)
Résultat courant	4 561	6 041	(24.4%)
Résultat exceptionnel	(3 803)	(3 927)	(3.1%)
Résultat Net	732	1 465	(50.0%)

Le chiffre d'affaires de Devernois SA baisse de 4.6 % par rapport à l'année 2010. Cette baisse du chiffre d'affaires s'explique surtout par des retours de l'été et de l'hiver N-1 plus importants qu'en 2010 (1 300 K€) alors que l'activité sur les autres saisons (N et N+1 notamment) est restée globalement équivalente. Bien évidemment, cette augmentation des retours est principalement liée à ceux de son réseau en propre.

Sur l'activité de Gros en général, l'augmentation du chiffre d'affaires de l'ordre de 150 K€ vient surtout de l'été N ou les ventes ont été supérieures de 350 K€ mais ont été contrebalancée en partie par des retours de l'été et l'hiver N-1 plus importants de 200 K€.

Le résultat d'exploitation de l'exercice se maintient à 15.9 % en raison de deux phénomènes, la baisse de la marge brute liée à un chiffre d'affaires moins important et dans une valeur proche une hausse des charges externes pour 714 K€. Les principaux éléments expliquant la hausse des charges externes sont les hausses d'honoraires notamment liés à la création de la collection et la hausse du budget publicité.

Le résultat financier de (276) K€ comprend le coût de la charge d'intérêts (65 K€) mais surtout un abandon du compte courant de LUXXL de 442 K€. Les résultats de change sont équivalents à 2010 car les cours des devises

CHF et Dollars n'ont pas connu de réelles fluctuations entre le 31 décembre 2010 et 2011. Nous rappelons que le cours dollar de base est comptabilisé à 1.25 dans nos comptes.

Le résultat exceptionnel, négatif de 3 803 K€, tient compte des abandons de créances faits aux filiales du groupe pour 5 020 K€ contre 4 215 en 2010 du fait de la dégradation des résultats de la Distribution notamment sur le second semestre.

## IV.2.Sous-groupe SOFRADE

## IV.2.1.Sofrade SAS

La société exploitait 86 points de vente en succursales dont 9 stands en concession en Grands Magasins au 31 décembre 2011.

Sur l'exercice, SOFRADE n'a pas acquis de nouveau magasin sur l'année mais a intégré 4 nouveaux Stands après l'été 2011. La société a arrêté son activité sur le Stand Printemps Haussman en fin d'année 2011. Par ailleurs le bail de Bayonne acquis en 2010 n'a été exploité qu'à partir de 2011.

Résultats de l'exercice :

En K €	2011	2010
Chiffre d'Affaires HT	22 631	22 714
Résultat d'exploitation	(3 056)	(2 420)
Résultat financier	(72)	(103)
Résultat courant	(3 128)	(2 525)
Résultat exceptionnel	3 011	2 455
Résultat Net	(108)	(69)

Le chiffre d'affaires de l'année 2011 de la société Sofrade baisse de 0.4% par rapport à l'année 2010 dans un marché français en baisse de 4,9% en périmètre comparable.

Le chiffre d'affaires du réseau des succursales françaises liée à la vente en magasin enregistre une baisse très faible de 0.30 % de son chiffre d'affaires à périmètre non comparable par rapport à 2010 et de 1.3% à périmètre comparable.

Le chiffre d'affaires consolidé de la filiale, après un premier semestre clôturé en hausse de 6.5% a fini l'année sur une baisse de 0.2% ; la filiale a connu un second semestre en forte baisse de 7.8% avec une baisse régulière chaque mois du fait d'une conjoncture économique très délicate.

Le résultat d'exploitation enregistre une baisse de 636 K€ liée à deux phénomènes :

- Une baisse de marge en valeur absolue liée à un taux de marge plus faible que celui de 2010 du fait de la prépondérance des ventes en période de soldes (430 K€).
- Une hausse des charges externes après retraitement

Résultats de l'exercice :

En K€	2011	2010
<b>Chiffre d'Affaires HT</b>	4 328	4 247
<b>Dont part commerciale</b>	4 229	4 138
<b>Résultat d'exploitation</b>	(1045)	(987)
<b>Résultat courant</b>	(1 062)	(1 010)
<b>Résultat exceptionnel</b>	1 066	1 011
<b>Résultat Net</b>	4	1

Le chiffre d'affaires à périmètre non comparable stagne par rapport à 2010 avec des données très différentes selon les magasins et notamment des résultats plutôt en retrait sur nos stands grands magasins.

Le résultat d'exploitation se déprécie de l'ordre de 58 K€ du fait d'une érosion du taux de marge sur l'année 2011 par rapport à 2010 et malgré une réduction des charges externes (honoraires) et frais de personnel.

La reprise de la comptabilité de cette filiale en France a permis de réduire les honoraires de 80 K€.

En K €	2011	2010
<b>Chiffre d'Affaires HT</b>	2 664	3 040
<b>Résultat d'exploitation</b>	(589)	(122)
<b>Résultat courant</b>	(531)	(115)
<b>Résultat exceptionnel</b>	531	115
<b>Résultat Net</b>	0	(1)

Le chiffre d'affaires à périmètre non comparable diminue de 12.7 %. Cette réduction est surtout due à une activité plus faible sur les magasins de Lausanne et Zurich. Contrairement à 2010, l'évolution du franc Suisse n'a eu qu'un impact minime sur les chiffres d'affaires en euros puisque celui-ci ne s'est apprécié que de 2.8% sur la

des livraisons à soi même (réfections de magasin) de 260 K€ liée aux personnels intérimaires, fournitures d'équipements aux magasins et loyers de ces mêmes magasins.

Le résultat financier s'améliore de 30 K€ du fait de la réduction des charges d'intérêts 2011 qui baissent de 43 K€ par rapport à 2010.

Le résultat exceptionnel comprend un abandon de créances de 2 400 K€ ainsi qu'un produit à recevoir lié à la cession conclue sur 2011 d'un magasin qui aura lieu sur l'année 2012 pour 850 K€.

#### IV.2.2 Devernois Belgique

Cette société exploitait sur le territoire belge au 31 décembre 2011, 9 boutiques en succursales, 10 stands dans des grands magasins, ainsi qu'un point de vente en affiliation.

L'année 2011 a été marquée par un développement significatif du magasin de Maasmechelen ouvert sur l'année 2010.

Le résultat exceptionnel correspond principalement au produit de l'abandon de créances consenti par Devernois SA pour 1 130 K€.

#### IV.2.3 Italie 6

Cette société exploitait 4 boutiques sur le territoire suisse au 31 décembre 2011 dont un stand dans un grand magasin Loeb.

Résultats de l'exercice :

période.

Les pertes d'exploitation augmentent de 467 K€ avec cependant les faits marquants suivants :

- Une marge en baisse de 336 K€ dont 40 K€ liée à l'évolution du franc Suisse.

-L'exploitation intègre 125 K€ de charges externes supplémentaires essentiellement liée à la hausse du loyer de Zurich

Les actions engagées notamment dans la réduction des charges externes avec la baisse des honoraires comptables du fait de la reprise en France de la comptabilité de cette filiale ont permis une économie de 65 K€.

Le résultat exceptionnel correspond essentiellement au produit de l'abandon de créances accordé par Devernois SA pour 531 K€.

#### IV.2.4 DEVERNOIS Espagne

Cette société espagnole gère d'une part, la force de vente et l'animation du réseau sur le territoire espagnol, et d'autre part, l'activité de 6 boutiques en propre et 3 stands dans une chaîne de grands magasins. Sur l'année 2011, la filiale a fermé sa boutique de Orense du fait du manque de rentabilité ainsi qu'un stand en grand magasin.

Résultats de l'exercice :

En K€	2011	2010
<b>Chiffre d'Affaires HT</b>	1 926	1 937
<b>Résultat d'exploitation</b>	(594)	(500)
<b>Résultat courant</b>	(593)	(499)
<b>Résultat exceptionnel</b>	(34)	502
<b>Résultat Net</b>	(627)	3

Le chiffre d'affaires est stable sur l'année 2011 par rapport à 2010 et ce malgré la réduction du périmètre par rapport à l'année 2010.

Le résultat d'exploitation baisse de 94 K€ du fait de l'impact d'un taux de marge plus faible ( 82 K€ ) sur un chiffre d'affaires équivalent.

Le résultat exceptionnel ne contient pas le produit de l'abandon de créances accordé par Devernois SA pour 625 K€ car la législation espagnole impose depuis 2011 de comptabiliser cet abandon en capitaux propres.

Sur l'année 2012, le Groupe va mettre en place des plans d'action supplémentaires pour réduire de manière drastique les pertes d'exploitation.

#### IV.2.5 SOCAD SARL

Socad détient 18 points de vente sous forme de contrat d'affilié au 31 décembre 2011. Sur la fin de l'année 2011, Socad a perdu son affilié de Biarritz et perdra deux autres affiliés à Metz et Villefranche car ces magasins vont être repris en succursales.

Résultats de l'exercice :

En K €	2011	2010
<b>Chiffre d'Affaires HT</b>	3 329	3 277
<b>Résultat d'exploitation</b>	31	39
<b>Résultat courant</b>	31	39
<b>Résultat exceptionnel</b>	0	0
<b>Résultat Net</b>	30	14

Le chiffre d'affaires de la société est en hausse de 1.6 %, les affiliés ayant connu une année plus active que le réseau succursaliste ( +5.0% à périmètre comparable).

Néanmoins le taux de marge à été inférieur à celui de l'année 2010 à l'instar de tout le secteur de la Distribution du Groupe et a donc un léger impact sur le résultat d'exploitation de l'année 2011.

Le niveau de l'impôt est faible contrairement à 2010 car le résultat est principalement constitué d'une reprise de provisions sur clients vulnérables déduites fiscalement.

#### IV.2.6 DEVERNOIS Luxembourg :

Cette société luxembourgeoise vient de finir sa deuxième année complète d'activité dans la ville de Luxembourg.

Résultats de l'exercice :

En K€	2011	2010
<b>Chiffre d'Affaires HT</b>	548	502
<b>Résultat d'exploitation</b>	(63)	(39)
<b>Résultat courant</b>	(72)	(50)
<b>Résultat exceptionnel</b>	70	50
<b>Résultat Net</b>	(2)	(0)

Le magasin de Luxembourg a connu une bonne année 2011 après une année 2010 plus difficile.

Le résultat d'exploitation de – 63 K€ s'est dégradé par rapport à 2010 du fait de charges externes et frais de personnel plus importants.

Le résultat exceptionnel de cette année est exclusivement lié à l'abandon de créances réalisé par la société mère Devernois SA de 70 K€.

#### IV.2.7 SOJERSEYS SARL

Cette filiale historique de Devernois SA a été dissoute en 2011.

#### IV.2.8 DEVERNOIS Portugal :

Cette société de droit portugais exploite 3 boutiques en nom propre, 2 affiliés et 2 corners en grand magasin.

Résultats de l'exercice :

En K€	2011	2010
Chiffre d'Affaires HT	1 098	1 262
Résultat d'exploitation	(261)	(163)
Résultat courant	(261)	(163)
Résultat exceptionnel	262	159
Résultat Net	1	(4)

Le résultat d'exploitation de – 261 K€ et donc de 100 K€ supplémentaires par rapport à 2010 est lié à une perte de marge liée au chiffre d'affaires, à un amortissement de 35 K€ d'amortissements supplémentaires suite au changement d'affilié à Coimbra malgré une réduction des charges externes de 50 K€.

Le résultat exceptionnel de cette année est exclusivement lié à l'abandon de créances réalisé par la société mère Devernois SA de 262 K€.

Les pertes de la filiale Portugaise font l'objet d'une attention particulière et seront jugulées l'année 2012 du fait de la fermeture probable de deux magasins et d'un changement de structure de fonctionnement.

#### IV.2.9 Luxxl

Cette société commercialise depuis l'année 2010 des articles de prêt-à-porter féminin grandes tailles sur le net et a une vocation multimarques. Compte tenu de la faiblesse de son chiffre d'affaires sur l'année 2010, année de démarrage, elle n'a pas fait partie du périmètre de consolidation en 2010. En 2011, cette société détenue à 49% par Devernois SA a été reprise à 100% par celle-ci.

Résultats de l'exercice :

En K€	2011	2010
Chiffre d'Affaires HT	83	NS
Résultat d'exploitation	(444)	NS
Résultat courant	(442)	NS
Résultat exceptionnel	442	NS
Résultat Net	0	NS

Les premiers résultats de la société Luxxl sont à analyser avec précaution car ils supportent des coûts de publicité, de marketing pour acquérir une notoriété sur le net sans laquelle un site de vente en ligne ne peut se développer.

Le Groupe a fixé des objectifs plus ambitieux à cette filiale sur l'année 2012 en espérant que celle-ci à l'instar du site internet propre au groupe Devernois se développera de manière significative.

Le Résultat exceptionnel est lié à l'abandon de créance de la société mère Devernois SA.

## V. PERSPECTIVES 2012

En terme d'activité, le chiffre d'affaires consolidé du premier trimestre 2012 devrait ressortir en légère baisse d'environ 1,6% et l'évolution de l'activité sur 2012 va dépendre directement de la consommation.

Devant l'incertitude de l'activité économique sur l'année 2012, un plan économique drastique est en cours avec les objectifs suivants :

- Réduction des pertes des filiales de distribution par la fermeture de certains magasins dont les pertes sont jugées trop importantes et baisse des frais de fonctionnement des filiales espagnoles, portugaises et luxembourgeoise.
- Economie chez Devernois SA à hauteur de 1 Million d'euros par une baisse des charges externes, un gain sur la marge brute.

Ne sont pas incluses l'amélioration souhaitée des marges de distribution ni la baisse drastique des niveaux de stocks en magasin en cours, entre autres, en notant que ces économies seront totalement mesurables sur 2013.

En terme de développement, l'accroissement de l'activité de gros passera par la création de collections encore plus adaptées à la demande commerciale et, pour l'activité de détail, le développement se fera par amélioration du chiffre d'affaires à magasin comparable grâce à une meilleure gestion des équipes et du stock.

## VI. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

La société dispose d'un département «création» qui lui permet de concevoir, préparer et réaliser les deux collections annuelles et leurs déclinaisons. Les frais engagés par ce département remplissent les critères des frais de développement et sont donc portés à l'actif du bilan. L'annexe sociale de Devernois SA précise le traitement de ces actifs. Sur 2011, la société n'a pas eu recours au crédit impôt collection.

## VII.SOCIAL ET ENVIRONNEMENT

### VII.1 Informations sociales

VII.1.1 L'effectif du groupe s'élève à 362 personnes à fin décembre 2011 contre 357 à fin 2010. L'exploitation normale des boutiques entraîne l'établissement de contrats à durée déterminée ou d'intérimaires afin de pallier les surcroûts de travail saisonniers ainsi que les remplacements des salariés absents. L'évolution des effectifs du Groupe est surtout liée à l'évolution des périmètres de la Distribution.

VII.1.2 En ce qui concerne l'organisation du temps de travail, elle répond à la législation des territoires d'implantation du groupe. Pour la France, un accord de réduction du temps de travail est en place depuis février 2000 dans la société mère Devernois SA, sur la base d'un horaire collectif de 35 heures de travail hebdomadaires. La filiale française de distribution Sofrade SA a instauré un temps de travail collectif fixé à 35 heures hebdomadaires pour les salariés à temps complet ainsi qu'un module de mensualisation pour les salariés à temps partiels afin

de pouvoir répondre de manière plus économique aux besoins d'ouverture de nos boutiques.

### VII.2 Informations sur l'environnement

VII.2.1. La société Devernois règle une redevance au programme « éco-emballages » sur les sacs remis aux consommateurs ainsi qu'une taxe à l'organisme ECO FOLIO pour les papiers imprimés mis en circulation. D'autre part, au niveau de la production, les déchets textiles sont collectés et récupérés par un organisme agréé de retraitement. Une taxe est également collectée par l'organisme ECO TLC concernant les articles mis sur le marché. L'activité de production n'entraîne pas d'autres rejets dans l'air ou dans l'eau.

## VIII.EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Néant

## IX.EVOLUTION DU TITRE DEVERNOIS

Au cours de cette année, le nombre de titres échangés s'est élevé à 915 pour un montant de 82 K€.

Les moyennes mensuelles des cours extrêmes du titre se sont situées au plus bas à 74 Euros et au plus haut à 97 Euros.

L'action cotait 82 € au 31 décembre 2011, soit une capitalisation boursière de 24.5 Millions d'Euros.

## X.PARTICIPATIONS

La société mère Devernois SA a acquis 51% des parts de sa filiale Luxxl, destinée à la commercialisation d'articles de prêt-à-porter féminin grandes tailles sur le net pour une valeur de 1 €.

Sociétés contrôlées :

Nous vous rappelons que DEVERNOIS SA détient directement :

- 200.000 actions sur les 200.000 actions composant le capital social de SOFRADE, Société Anonyme Simplifiée au Capital de 3.200.000 euros, dont le siège social est à Les Etines - 42124 LE COTEAU Cedex.

- 2.450 parts sur les 2.500 parts composant le capital social de SOCAD, Société à Responsabilité Limitée au Capital de 100.000 euros, dont le siège social est à Les Etines – 42124 LE COTEAU Cedex.

- 1.995 parts sur les 2.000 parts composant le capital social de DEVERNOIS ESPAGNE, Société à Responsabilité Limitée au Capital de 12.020 euros, dont le siège social est à C/Velasquez 126 7°AB 28 006 Madrid.

- 12 500 parts sur 12 500 du capital de la société Devernois Luxembourg, société à responsabilité limitée au capital de 12 500 euros basée Rue Philippe 2 à Luxembourg.

- 1 part sur 1 du capital de la société Devernois Portugal société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros basée avenue Pessoa à Lisbonne.

- 5.000 parts de la société Luxxl au capital de 50.000 euros, société à responsabilité limitée dont le siège social est basé Boulevard de la Poterie 42124 Le Coteau.

La société Sojerseys, société historique du Groupe Devernois a été dissoute sur l'année 2011 puisqu'elle n'avait plus d'activité à ce jour.

## XI. REPARTITION DU CAPITAL

Nous vous informons, en dernier lieu, qu'au 31 décembre 2011, la Société Anonyme D.S.A. détient dans le capital de DEVERNOIS SA 236 770 actions soit 79,17 %, sans changement par rapport au 31 décembre 2010.

A la connaissance de la Société, aucun autre actionnaire ne possède plus de 5 % du capital.

La participation des salariés au capital social de la société, dans le cadre d'une gestion collective ou dont les intéressés n'ont pas une libre disposition est nulle au 31 décembre 2011.

## XII. DIVIDENDES VERSES AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Les revenus distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

<u>Exercice</u>	<u>Nombre d'actions</u>	<u>Dividende distribué</u>	<u>Revenus éligibles à la réfaction de 50 %</u>	<u>Revenus éligibles à la réfaction de 40 %</u>	<u>Revenus non éligibles à la réfaction de 50 %</u>
2008	299 058	3,50 €	Néant	3,50 €	Néant
2009	299 058	3,50 €	Néant	3,50 €	Néant
2010	299 058	3,85 €	Néant	3,85 €	Néant

## XIII. AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE DE LA SOCIETE MERE

Nous vous proposons de distribuer aux actionnaires un dividende de 3.85 € par action, ce qui conduirait à affecter la totalité du résultat de l'exercice, soit 732 334.02 €, au versement du dividende et procéder en outre à un versement exceptionnel de 419 039.28 € prélevé sur le poste « autres réserves ». Le montant du dividende total s'élèvera donc à 1 151 373.30 euros.

Ces dividendes sont intégralement éligibles à la réfaction de 40 % prévue par l'article 158-3 2° du Code général des impôts, dont peuvent bénéficier les personnes physiques

## XIV. LISTE DES MANDATS EXERCES - REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

En application des dispositions de l'article L 225-102-1 du code de commerce, nous vous rendons compte :

\* de la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société et par chaque mandataire social durant l'exercice 2011 :

- Madame Zélia BOEL :

- ♦ Présidente du Conseil de Surveillance de la société anonyme DEVERNOIS
- ♦ Présidente du Conseil d'Administration de la société anonyme D.S.A

- Monsieur Thierry BRUN :

- ♦ Président du Directoire de la société anonyme DEVERNOIS
- ♦ Directeur Général et Administrateur de la société anonyme DSA
- ♦ Président de la société par actions simplifiées SOFRADE.
- ♦ Gérant des sociétés à responsabilité limitée: SOCAD ; ITALIE 6.
- ♦ Gérant de la société à responsabilité limitée de droit espagnol DEVERNOIS ESPAGNE.
- ♦ Gérant de la société à responsabilité limitée de droit belge DEVERNOIS BELGIQUE.
- ♦ Gérant de la société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois DEVERNOIS LUXEMBOURG
- ♦ Gérant de la société à responsabilité limitée de droit portugais DEVERNOIS PORTUGAL
- ♦ Gérant de la S.C.I DAX-IMMO.
- ♦ Gérant de la S.C.I AIX-IMMO
- ♦ Gérant de la S.C.I. DISPRO
- ♦ Gérant de la SARL HSTB
- ♦ Gérant de la Sarl Luxxl

-Monsieur Eric BOEL :

- ♦Membre du Conseil de Surveillance de la société anonyme DEVERNOIS.
- ♦Gérant des sociétés à responsabilité limitée de droit français : HOSPITEL, TISSAGES DE CHARLIEU, FINANCIERE DE LA MURETTE, TDT.
- ♦Président de la SAS CDC

- Madame Violaine ALAMARTINE :

- ♦Membre du Conseil de Surveillance de la société anonyme DEVERNOIS depuis la date du 23 juillet 2010

- Madame Séverine Brun :

- ♦Directeur général de la société anonyme DEVERNOIS
- ♦Membre du Directoire de la société anonyme DEVERNOIS
- ♦Gérante de la SARL HSTB

\* de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés au cours de l'exercice 2011 à chacun des mandataires sociaux :

Monsieur Thierry BRUN, Président du Directoire de la société a perçu les sommes suivantes :

Rémunération versée par la société DEVERNOIS SA :

153 K€, dont des avantages en nature et bonus de 21 K€ lié aux résultats.

Madame Séverine BRUN, Directrice Générale de la société a perçu les sommes suivantes :

Rémunération versée par la société DEVERNOIS SA : 85 K€, dont des avantages en nature et bonus de 9 K€ lié aux résultats.

Rémunération versée par la société HSTB : 62 K€

## **XV. TRANSACTIONS EFFECTUEES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX SUR LES TITRES**

Néant

## **XVI. TABLEAU ET RAPPORT DES DELEGATIONS POUR AUGMENTATION DE CAPITAL**

Néant

## **XVII. CHARGES ET DEPENSES NON DEDUCTIBLES**

Nous soumettons à votre approbation les charges et dépenses visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts, qui s'élèvent pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 à la somme de 17 K€. L'impôt correspondant s'est élevé à 5 K€. Tel est, Mesdames, Messieurs, le rapport que nous vous présentons, en vous demandant de bien vouloir approuver les résolutions soumises à votre vote.

Le Directoire

# LISTE DES CONVENTIONS COURANTES CONCLUES A DES CONDITIONS NORMALES

En application des dispositions de l'article L 225-39 du code de commerce, nous vous rendons compte de la liste des conventions courantes conclues à des conditions normales.

Cessions de produits finis et de négoce aux filiales de distribution :

SOFRADE, SOCAD, DEVERNOIS BELGIQUE, DEVERNOIS ESPAGNE, ITALIE 6, DEVERNOIS LUXEMBOURG DEVERNOIS PORTUGAL, LUXXL

Re-facturation d'articles publicitaires à ces mêmes filiales.

Achat de matières premières à la société TISSAGE DE CHARLIEU

# DEVERNOIS SA

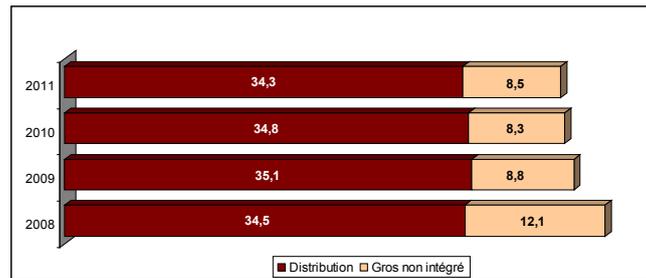
## Résultats de la société

### au cours des cinq derniers exercices

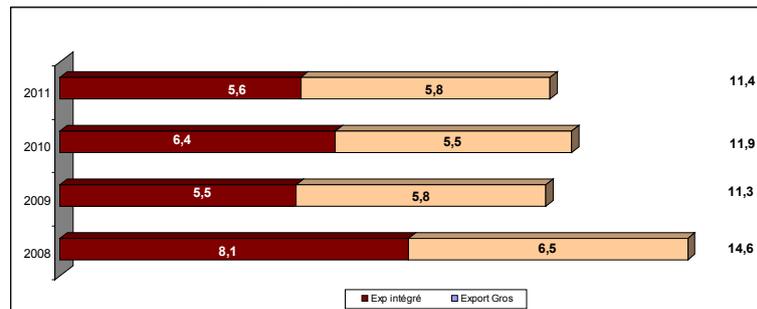
NATURE DES INDICATIONS	2007	2008	2009	2010	2011
<b>1 - SITUATION FINANCIERE</b>					
<b>EN FIN D'EXERCICE</b>					
a) Capital Social (en K Euros)	2 300	2 300	2 300	2 300	2 300
b) Nombre d'actions existantes	299 058	299 058	299 058	299 058	299 058
c) Nombre d'actions émises en cours d'exercice					
<b>2 - RESULTAT GLOBAL DES OPERATIONS EFFECTIVES (K Euros)</b>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	37399	35 696	29 373	32 032	30 542
b) Résultats avant impôts, participation des salariés amortissements et provisions	5 392	2 950	3 319	3 655	680
c) Impôts sur les bénéfices	1472	-2	442	649	25
d) Participation des salariés due au titre de l'exercice	108	0	0	0	0
e) Résultat après impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	2964	1829	1816	1465	732
f) Montant des bénéfices distribués	2003	1047	1047	1151	1151
g) Distribution exceptionnelle	0	0	0	0	0
<b>3 - RESULTAT DES OPERATIONS REDUIT A UNE SEULE ACTION (€.)</b>					
a) Résultats après impôts, participation des salariés, mais avant amortissements et provisions	12,75	9,88	9,62	10,05	2,19
b) Résultat après impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	9,91	6,12	6,07	4,90	2,45
c) Dividende versé à chaque action - sur bénéfice	6,70	3,50	3,50	3,85	3,85
- sur reserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>4 - PERSONNEL</b>					
a) Effectif moyen des salariés permanents employés pendant l'exercice	166	155	139	124	119
b) Montant de la masse salariale (K€)	5064	4824	4478	4017	3885
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux ( Sécurité Sociale, Œuvres Sociales, etc...) ( K€)	2035	1918	1737	1599	1632

# Chiffres clés en millions d'euros

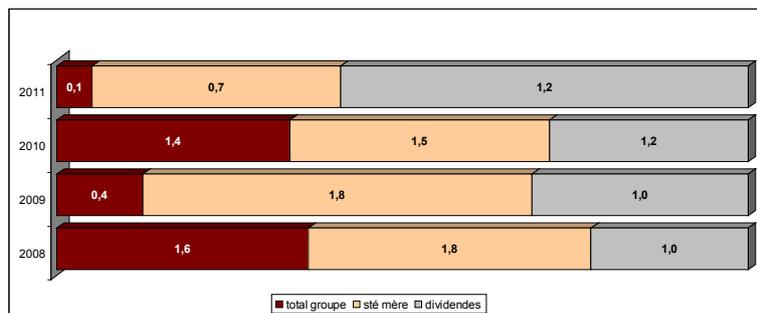
## CA GROUPE DEVERNOIS



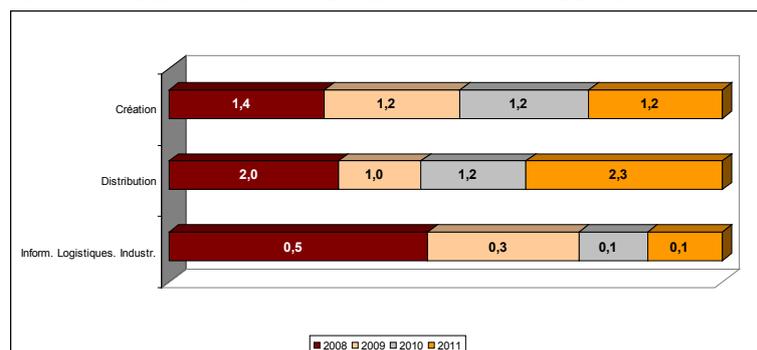
## CA EXPORT DEVERNOIS



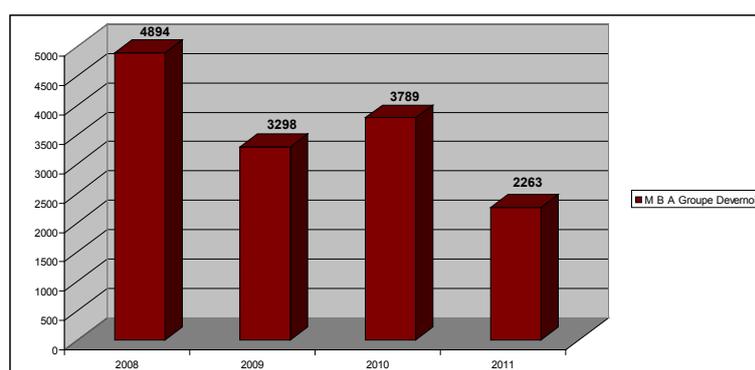
## RESULTAT NET GROUPE DEVERNOIS



## EVOLUTION DES INVESTISSEMENTS CORPORELS ET INCORPORELS



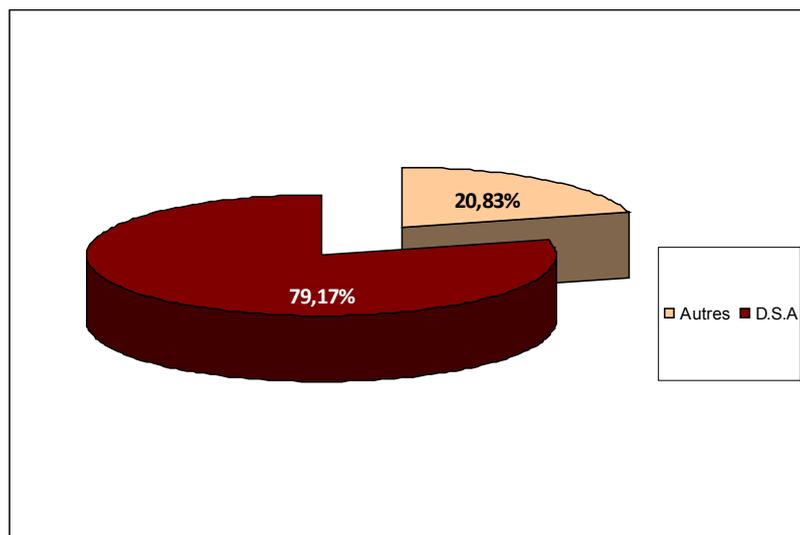
## MARGE BRUTE AUTOFINANCEMENT DU GROUPE DEVERNOIS en milliers d'euro



# Evolution 2011

MOIS	Cours Moyen de clôture
janv-11	88,85
févr-11	90,99
mars-11	85,00
avr-11	96,58
mai-11	92,52
juin-11	94,06
juil-11	85,16
août-11	73,99
sept-11	90,00
oct-11	81,00
nov-11	82,00
déc-11	-

MOIS	Transactions	
	Nb Titres échangés	Capitaux en Euro
janv-11	44	3 909
févr-11	1	91
mars-11	45	3 825
avr-11	208	20 088
mai-11	179	16 561
juin-11	147	13 827
juil-11	119	10 135
août-11	127	9 397
sept-11	10	900
oct-11	18	1 458
nov-11	17	1 394
déc-11	-	0
<b>Total</b>	<b>915</b>	<b>81 585</b>





*Comptes consolidés*

# Bilan consolidé

## du Groupe DEVERNOIS

<b>ACTIF</b>	<b>31/12/2011</b>	<b>31/12/2010</b>	<b>REF ANNEXE</b>
<b>Actifs non courants</b>	<b>38 432</b>	<b>37 934</b>	
Immobilisations incorporelles	29 505	29 422	note 13
Immobilisations corporelles	7 791	7 382	note 14
Immeubles de placement	-	-	
Immobilisations financières	1 065	1 068	note 15
Autres actifs financiers disponibles à la vente (TIAP)	-	-	
Impôts différés actifs	71	62	note 16
<b>Actifs courants</b>	<b>17 551</b>	<b>17 412</b>	
Stocks	10 402	8 935	note 18
Acomptes et avances	13	19	
Clients et comptes rattachés	2 005	1 816	note 17
Autres créances et comptes de régularisation	3 629	1 935	note 19
Trésorerie	1 502	4 707	note 20
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>55 983</b>	<b>55 346</b>	

<b>PASSIF</b>	<b>31/12/2011</b>	<b>31/12/2010</b>	<b>REF ANNEXE</b>
<b>Capitaux propres</b>	<b>38 478</b>	<b>39 606</b>	note 21
Capital social	2 300	2 300	
Primes d'émission	7 477	7 477	
Ecart de réévaluation	105	105	
Réserves légales	230	230	
Réserves réglementées			
Autres réserves	28 215	28 075	
Ecart de conversion	64	57	
Résultat de l'exercice	87	1 362	
<b>Intérêts minoritaires</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
<b>Passifs non courants</b>	<b>3 314</b>	<b>3 154</b>	
Emprunts et dettes financières LT (plus d'un an)	1 624	1 434	note 24
Impôts différés passifs	1 690	1 720	note 25
Provisions pour risques et charges long terme	-	-	
Autres passifs non courants (dont participation des salariés)	-	-	note 25
<b>Passifs courants</b>	<b>14 191</b>	<b>12 587</b>	
Fournisseurs et comptes rattachés	5 302	5 597	note 26
Emprunts et dettes financières CT (moins d'un an)	1 236	1 481	note 24
Comptes bancaires créditeurs	2 480	23	note 24
Dettes fiscales et sociales courant	-	-	note 26
Dettes fiscales et sociales et autres dettes	4 190	4 537	note 26
Provisions pour risques et charges courantes	983	949	note 22
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>55 983</b>	<b>55 346</b>	

# Comptes de résultats comparés

## du Groupe DEVERNOIS

	31/12/2011	31/12/2010	REF ANNEXE
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>42 777</b>	<b>43 086</b>	<b>note 4</b>
Production stockée-immobilisée	1301	251	
Produits opérationnels courant	44 078	43 336	
Achats consommés	-11 223	-10 236	
Charges de personnel	-12 873	-12 574	
Charges externes	-16 488	-15 578	
Impôts et taxes	-918	-938	
Dotations aux amortissements	-2 708	-2 778	
Dotations aux provisions nettes	319	330	
Charges d'exploitation nettes	-294	0	<b>note 7</b>
<b>Charges opérationnelles courant</b>	<b>-44 185</b>	<b>-41 775</b>	
<b>Marge opérationnelle courant</b>	<b>-107</b>	<b>1 562</b>	
Autres produits et charges opérationnels	244	-203	<b>note 8</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>137</b>	<b>1 359</b>	
Produits nets de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	15	31	
Charges de financement	-176	-193	
Coût de l'endettement financier net	-161	-162	<b>note 9</b>
Autres produits et charges financiers	247	566	
<b>Résultat financier</b>	<b>86</b>	<b>404</b>	
Charges d'impôt	-136	-398	<b>note 10</b>
Quote part du résultat net des sociétés mises en équivalence			
<b>Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession</b>	<b>87</b>	<b>1 362</b>	
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession			
<b>Résultat consolidé net</b>	<b>87</b>	<b>1 362</b>	
Part du groupe	87	1 361	
Part des minoritaires	0	1	
<b>Résultat par action</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	

# Tableau des flux de trésorerie consolidés

	31/12/2011	31/12/2010
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE</b>		
Résultat net des sociétés intégrées	88	1 362
Charges et produits sans incidence sur la trésorerie :		
- provisions à caractère de réserve	0	74
- changement de méthode valorisation et provision/stock	0	0
- amortissements	2 343	2 778
- provisions sur fonds de commerce	0	-67
- autres produits à caractère de réserves	6	-288
- impôts différés	119	-277
- plus-values de cessions, nettes d'impôt	-293	207
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	2 263	3 789
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-3 943	1 236
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>-1 680</b>	<b>5 025</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations	-3 669	-2 794
Cessions d'immobilisations nettes	875	283
Incidence des variations de périmètre		
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>-2 794</b>	<b>-2 511</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-1 151	-1 047
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		
Autres	54	0
Souscription d'emprunts	1 500	0
Remboursement d'emprunts	-1 602	-1 849
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>-1 199</b>	<b>-2 896</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>-5 673</b>	<b>-382</b>
Incidence des variations des cours des devises	-7	-33
Trésorerie d'ouverture	4 688	5 037
Trésorerie de clôture	-978	4 688
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>-5 673</b>	<b>-382</b>
Vérifications	0	0

## Tableau de variation des capitaux propres

	Capital	Primes	Ecart de réévaluation	Réserves consolidées	Ecart de conversion	Résultat de l'exercice	Total
<b>Situation au 31.12.2010</b>	<b>2300</b>	<b>7477</b>	<b>105</b>	<b>28 305</b>	<b>57</b>	<b>1 362</b>	<b>39 606</b>
Incidence affectation des résultats				211		-1 362	-1 151
Autres mouvements				-72	7	88	23
<b>Situation au 31,12,2011</b>	<b>2 300</b>	<b>7 477</b>	<b>105</b>	<b>28 444</b>	<b>64</b>	<b>88</b>	<b>38 478</b>

# Note aux états financiers consolidés pour le bilan au 31 DECEMBRE 2011

## Note 1. Principes comptables

Conformément au règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés publiés au 31 Décembre 2011 sont établis suivant les normes comptables internationales édictées par l'IASB (International Accounting Standards Board). Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards) et les IAS (International Accounting Standards), ainsi que leurs interprétations.

### 1.1. Consolidation

Les sociétés dans lesquelles DEVERNOIS SA exerce directement ou indirectement un contrôle majoritaire sont intégrées globalement.

Le périmètre de consolidation est présenté en note 2.

Toutes les transactions significatives réalisées entre les sociétés consolidées ainsi que les profits internes sont éliminés.

Les comptes des sociétés consolidées ont tous été arrêtés au 31 Décembre 2011 et ont tous une durée de 12 mois. Les bilans et comptes de résultat utilisés pour la consolidation sont ceux arrêtés par les organes de direction des sociétés concernées.

### 1.2. Conversion des états financiers des filiales étrangères

Les filiales ont pour devise de fonctionnement leur monnaie locale, dans laquelle est libellé l'essentiel de leurs transactions.

La règle de base est la conversion du bilan au taux de clôture et du compte de résultat, mois par mois, au taux moyen de chaque mois. Les différences résultant de la conversion des états financiers de ces filiales doivent être enregistrées en écart de conversion inclus dans les capitaux propres consolidés.

La seule société concernée est Italie 6. Les états financiers de la succursale étrangère de la société Italie 6 ont été convertis selon la méthode du cours de clôture à l'exception des capitaux propres qui ont été convertis au cours historique.

Par mesure de simplification, et par le fait que la société concernée, Italie 6, a un impact mineur sur les postes du compte de résultat consolidé, les opérations de résultat sont converties à un taux de clôture.

### 1.3. Opérations en devises

La comptabilisation et l'évaluation des opérations en devises sont définies par la norme IAS 21 «Effets des variations des cours des monnaies étrangères». En application de cette norme, les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties par la filiale dans

sa monnaie de fonctionnement au cours du jour de la transaction. Les éléments monétaires du bilan sont réévalués au cours de clôture à chaque arrêté comptable. Les écarts de réévaluation correspondants sont enregistrés au compte de résultat.

Les instruments dérivés sont évalués et comptabilisés conformément aux principes généraux. En conséquence, les instruments dérivés affectés à la couverture du risque de change d'opérations en devises sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur à chaque fin de période.

L'écart de réévaluation constaté est comptabilisé :

- ♦ en marge opérationnelle pour les transactions commerciales réalisées par toutes les sociétés ;
- ♦ en produits sur prêts et placements ou en charges de financement pour les transactions financières ;
- ♦ directement en situation nette pour les transactions futures (pour la part efficace des couvertures). Les montants enregistrés en situation nette sont repris en résultat à la date de réalisation des opérations couvertes. La variation de valeur de la part inefficace des couvertures de flux futurs est comptabilisée en résultat en «Autres produits et charges».

### 1.4. Recours à des estimations

L'établissement des états financiers conformément au cadre conceptuel des normes IFRS, nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers.

### 1.5. Chiffre d'affaires

La société Devernois assure l'activité, la fabrication (au travers de son unité de fabrication et de son réseau de sous-traitants et de façonniers) et la commercialisation sous forme de ventes en gros d'articles de prêt-à-porter féminin, et accessoires de haut de gamme. Elle vend ses articles à 3 réseaux de distribution.

#### 1.5.1. Ventes détaillants

Conformément à la norme IAS 18 «Revenus», les ventes en gros sont comptabilisées en chiffre d'affaires à la date de transfert des risques et avantages liés à la propriété ; celle-ci correspond généralement à la date de livraison. La société Devernois vend une partie de ses articles à des détaillants, composés de :

- ♦ un réseau 291 multimarques et de 21 franchisés en France et à l'étranger ; cette distribution de plus en plus sélective quant aux choix des emplacements et des partenaires s'inscrit dans une politique de représentation de la marque dans un environnement haut de gamme.
- ♦ un réseau de grands magasins organisés au niveau national sous forme généralement de stands.

#### 1.5.2. Ventes aux boutiques

La société Devernois vend aussi ses articles à ses filiales de distribution de vente au détail en France et à l'étranger,

structurées autour de 127 points de vente en Europe. Cette distribution en propre devenue un axe prioritaire de développement s'appuie sur un réseau de points de vente sélectifs, avec des flag-ship dans plusieurs grandes villes européennes (Bruxelles, Madrid, Genève, Zurich Luxembourg). Elle permet d'assurer une image cohérente de la marque dans son univers haut de gamme et assure, à l'appui des moyens mis en œuvre sur le plan du back office logistique, des systèmes d'informations et du merchandising une valorisation des produits de la collection dans ses différentes gammes.

Dans le cadre de la commercialisation de ses produits, le Groupe DEVERNOIS et plus particulièrement ses filiales de distribution françaises et étrangères pratiquent des remises spéciales pour fidéliser ses clientes. Ces remises peuvent prendre la forme de remises « anniversaires », « remises fidélités » ou remises « cadeaux clients ». Toutes ces remises font l'objet d'un suivi attentif dans leur attribution de la part des services comptables du siège social.

### 1.5.3. Ventes aux affiliés

Enfin, la société Devernois vend ses articles à un réseau d'affiliés en France et à l'étranger, constitué de 28 points de vente ; ces clients sont issus, pour la moitié d'entre eux, du réseau franchisé et ont suivi la politique de passage au nouveau concept. Ce développement commercial a été choisi pour la maîtrise qu'il permet en matière de gestion des stocks et de rotation des collections.

## 1.6. Marge opérationnelle

Le groupe utilise la marge opérationnelle comme principal indicateur de performance. La marge opérationnelle correspond au résultat net avant prise en compte :

- ♦ des autres produits et charges, qui comprennent principalement l'effet des pertes et profits et variations de provisions couvrant des événements très exceptionnels ;
- ♦ du résultat financier ;
- ♦ des impôts courants et différés.

## 1.7. Ecart d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition, majoré des coûts annexes, des titres des sociétés consolidées et la part du groupe dans la juste valeur de leurs actifs nets à la date des prises de participation. Plus aucun écart d'acquisition n'existe dans le groupe DEVERNOIS.

## 1.8. Immobilisations incorporelles

### 1.8.1. Fonds de commerce et droits au bail

#### Valeur brute

Conformément à la norme IAS 38 «Immobilisations incorporelles», la valeur brute des fonds de commerce et droits au bail correspond à leur coût d'acquisition, comprenant les frais d'acquisitions, c'est à dire les droits de mutation, honoraires et frais d'actes liés aux acquisitions. Ces frais sont maintenus en charges dans les comptes sociaux des filiales de distribution pour des raisons fiscales, et sont donc retraités dans les comptes consolidés.

## Dépréciation

Les fonds de commerce et droits au bail sont rattachés à la division Boutiques.

En disposition de la norme IAS 36 «Dépréciation des actifs» les fonds de commerce et droits au bail doivent faire l'objet de tests de dépréciation annuels. Ces tests consistent à comparer, dans un premier temps, la valeur nette comptable des actifs avec leur prix de vente estimé. Si le prix de vente estimé s'avère inférieur à la valeur nette comptable, une valeur d'utilité basée sur les flux de trésorerie futurs actualisés est calculée et comparée à la valeur nette comptable pour estimer la dépréciation.

Pour ce test, les immobilisations sont regroupées en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Les UGT sont des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs. La valeur d'utilité de ces unités est déterminée par référence à des flux futurs de trésorerie nets, actualisés.

Cette valeur n'est retenue pour le calcul de la dépréciation que si elle est supérieure au prix de vente estimé du fond de commerce.

La division Boutiques regroupe autant d'UGT qu'il y a de boutiques.

La division Affiliés constitue à elle seule une UGT (SOCAD).

La division Ventes en gros constitue à elle seule une UGT (DEVERNOIS).

Par mesure pratique, le groupe a décidé de faire établir au deuxième semestre de chaque exercice, par un cabinet d'évaluation nationalement reconnu pour le réseau français et des experts indépendants pour les filiales étrangères, une estimation unique de la valeur de marché de chacun des fonds de commerce et droits au bail. Cette valeur, considérée comme la valeur vénale, est utilisée pour les tests de dépréciation lors de l'arrêté des comptes semestriels destinés à la consolidation et pour l'arrêté annuel.

Cette méthode étant appliquée depuis le 01/01/2005 dans les comptes sociaux de la filiale française de la division «boutique», SOFRADE, les seuls retraitements comptabilisés en consolidation concernent les frais d'acquisition des fonds et les sursis d'imposition. Concernant les filiales étrangères de la même division, certaines doivent amortir leurs fonds de commerce selon la réglementation locale. Ces amortissements sont annulés et la dépréciation selon la méthode exposée ci-dessus est constatée en comptes consolidés.

### 1.8.2. Frais de collection

Selon la norme IAS 38 «Immobilisations incorporelles», les frais de développement sont obligatoirement immobilisés comme des actifs incorporels dès que l'entreprise peut notamment démontrer :

- ♦ son intention et sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- ♦ qu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise ;

♦ et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Selon les dispositions de la norme IAS 38 «Immobilisations incorporelles», les frais de création de collection constituent des frais de développement et doivent être activés. Ils sont évalués aux coûts directs de production et constatés en «Production stockée et immobilisée». Ils sont entièrement amortis en fonction du nombre de pièces produites par saison et sortis de l'actif sur l'exercice de production de la collection.

Ces actifs sont constatés dans les comptes sociaux depuis le 01/01/2005 et ne génèrent donc pas de retraitement consolidé.

### 1.8.3. Autres immobilisations incorporelles produites ou acquises

Les autres immobilisations incorporelles (logiciels essentiellement) sont amorties sur le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à la durée d'utilisation prévue.

## 1.9. Immobilisations corporelles

### 1.9.1. Valeur brute

Conformément à la norme IAS 16 «Immobilisations corporelles», la valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition ou de production. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation.

Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations. Les subventions d'équipement sont enregistrées en déduction de la valeur brute des immobilisations au titre desquelles elles ont été reçues.

Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charges dès qu'ils sont encourus, sauf ceux engagés pour une augmentation de productivité ou à une prolongation de la durée d'utilité du bien.

Ces principes sont appliqués dans les comptes sociaux des sociétés françaises du groupe par application rétrospective du règlement CRC N° 2004 06 dans ses options compatibles avec les IFRS à l'exception des frais d'acquisition maintenus en charge pour des considérations fiscales.

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location financement, telles que définies par la norme IAS 17 «Contrats de location», sont présentées à l'actif pour la valeur de marché. La dette correspondante est inscrite en passifs financiers. Ces immobilisations sont amorties selon le mode et les durées d'utilité décrites ci-dessous.

Le groupe loue pour son exploitation les locaux de la SCI DISPRO. La spécificité des équipements, les liens économiques et la communauté de dirigeants permettent d'analyser ce contrat comme une location financement. Conformément à la norme IAS 17, il est donc constaté un actif immobilier amorti dans les mêmes conditions que les constructions en pleine propriété du groupe. L'endettement rattaché à cet actif est intégralement remboursé au 31/12/2011. Ce contrat de location financement ne peut être activé dans les comptes sociaux.

## 1.9.2. Amortissement

### Cas général

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire sur la base du coût d'acquisition ou de production, sous déduction le cas échéant d'une valeur résiduelle. Sauf cas particuliers, notamment celui des véhicules, les valeurs résiduelles sont nulles. La durée d'amortissement est fondée sur la durée d'utilité estimée des différentes catégories d'immobilisations, dont les principales sont les suivantes :

Durées d'utilisation, en années	
Constructions	20 – 80
Matériels et outillages	10 – 30
Matériels et mobilier de bureau	5 – 20
Matériels de transport	5 – 10
Agencements et installations	10 – 20

## 1.10. Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé

Selon la norme IAS 36 «Dépréciation d'actifs», la valeur d'utilité des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur, passés en revue à chaque clôture. Ce test est effectué au minimum une fois par an pour les actifs à durée de vie indéfinie, catégorie limitée pour le groupe aux fonds et droits au bail.

## 1.11. Actifs et passifs financiers

Les actifs financiers comprennent les immobilisations financières, les actifs courants représentant les créances d'exploitation, des titres de créances ou des titres de placement et la trésorerie.

Les créances d'exploitation sont valorisées à leur valeur nominale. Quand il y a lieu, elles font l'objet d'une dépréciation, étudiée cas par cas, en fonction des risques encourus sur chacune d'elles.

Les valeurs mobilières de placement ont été enregistrées à la juste valeur au 31 Décembre 2011. En cas de cessions concernant des titres de même nature conférant les mêmes droits, le prix de revient des titres cédés a été déterminé selon la méthode de «premier entré, premier sorti».

Au 31 Décembre 2011, il n'y a aucun écart significatif entre la juste valeur du portefeuille de valeurs mobilières et sa valeur comptable.

A la date d'établissement des comptes, une provision pour dépréciation est enregistrée si la valeur comptable est supérieure à la valeur boursière du portefeuille.

Au 31 Décembre 2011, aucune provision n'a été constituée.

Les passifs financiers comprennent les emprunts, les autres financements et découverts bancaires et les dettes d'exploitation.

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont définies par la norme IAS 39 «Instruments financiers : comptabilisation et évaluation». Cette norme a été adoptée par la Commission européenne le 19 novembre 2004.

### 1.11.1. Evaluations et comptabilisation des actifs financiers

#### Actifs détenus jusqu'à échéance

Ces actifs sont exclusivement des titres à revenu fixe acquis avec l'intention de les conserver en principe jusqu'à leur échéance. Ils sont comptabilisés à leur valeur de remboursement. Les décotes ou primes sont étalées en résultat sur la durée de détention des titres.

#### Prêts et créances

Cette catégorie inclut les créances rattachées à des participations, les prêts «aides à la construction», les autres prêts et créances. Ces instruments sont comptabilisés au coût amorti. Leur valeur au bilan comprend le capital restant dû. Ils font l'objet de tests de dépréciation, effectués dès l'apparition d'indices indiquant que la valeur recouvrable serait inférieure à la valeur au bilan de ces actifs, et au minimum à chaque arrêté comptable. La perte de valeur est enregistrée en compte de résultat.

#### Actifs disponibles à la vente

Les actifs disponibles à la vente comprennent les titres de participation et les titres de placement. Les titres de participation représentent les intérêts du groupe dans le capital de sociétés non consolidées. Leur valeur est non significative au bilan.

#### Actifs financiers en juste valeur par résultat

Les titres de placement incluent les titres cessibles à court terme. Ces titres sont évalués à leur valeur de marché que le groupe estime représentera leur juste valeur. Les variations de valeur sont enregistrées directement en contrepartie du compte de résultat.

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend les liquidités en comptes courants bancaires, les parts d'OPCVM de trésorerie et de titres de créances négociables, qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme et ne présentent pas de risque significatif de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêt.

### 1.11.2. Evaluation et comptabilisation des passifs financiers

Les emprunts et autres passifs financiers sont évalués au coût amorti.

## 1.12. Stocks

Afin de pouvoir réaliser un inventaire permanent mensuel, simplifier les procédures d'obtention des valorisations des stocks et raccourcir les délais de production des comptes mensuels, la société a développé depuis plusieurs mois un module automatique de valorisation des stocks basés sur sa GPAO.

Cette nouvelle méthode, testée depuis 30 mois à chaque clôture trimestrielle afin de mesurer l'évolution des écarts éventuels est appliquée à compter de la clôture du 30 juin 2009. A ce titre, les stocks seront maintenant valorisés selon la procédure suivante :

- Les frais financiers sont toujours exclus de la valorisation.
- La valorisation des matières premières, produits intermédiaires et en cours s'opère, en fonction de leur saison, au prix réel pondéré, c'est-à-dire au prix unitaire où la matière a été achetée, chaque pièce de tissu ou chaque carton ayant fait l'objet d'une facture saisie en GPAO rattachée à une saison. Au cas où une matière ne serait pas liée à un achat (régularisation de stock), la valorisation s'opère sur la base de la gamme de fabrication.

- Les produits finis sont valorisés selon la méthode suivante :

Produits fabriqués en interne :

- Ces produits sont valorisés en fonction des coûts d'approvisionnement et de confection réels pondérés, issus des factures comptabilisées, et appliqués aux coûts d'unité d'œuvre réels de l'exercice. Ces coûts directs sont majorés des charges indirectes de production, incluant la dotation aux amortissements des frais de création des collections produites.

Produits de négoce :

Ces produits sont valorisés aux prix de revient réels pondérés issus des factures comptabilisées et incluant des frais généraux réels tels que les frais de port, l'emballage, les frais d'assurances.

Il n'y a pas de modifications relatives aux méthodes de dépréciation des stocks qui sont toujours établies par rapport à une valeur commerciale prévisible de revente.

## 1.13. Impôts

Conformément à la norme IAS 12 «Impôts sur le résultat», des impôts différés sont constatés sur toutes les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales, ainsi que sur les déficits fiscaux, selon la méthode du report variable.

Les différences sont temporaires lorsqu'elles doivent s'insérer dans un avenir prévisible.

Les crédits d'impôts résultant des pertes fiscales reportables des sociétés ne sont comptabilisés que lorsque leur imputation sur des bénéfices prochains est probable.

Conformément à la norme IAS 12, les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

Les taux d'imposition retenus pour l'exercice sont :

- pour les sociétés françaises faisant partie du périmètre de l'intégration fiscale de DEVERNOIS SA le taux légal pour 2011, soit 33,33 %.

- pour Devernois Belgique, le taux légal pour 2011, soit 33,99 %

- pour Italie 6, le taux légal pour 2011, soit 35%

- pour Devernois Espana, aucune fiscalité n'est retenue.

- Pour Devernois Luxembourg, le taux légal pour 2011 soit 29.25%

- Pour Devernois Portugal, le taux légal pour 2011 soit 12,50%

### 1.14. Provisions

Conformément à la norme IAS 37 «Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels», une provision est comptabilisée lorsque le groupe a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution.

Les provisions sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation, en fonction des informations connues à la date d'établissement des comptes.

Conformément à la norme IAS 19, les indemnités de fin de carrière sont comptabilisées en provisions pour charges. Les médailles du travail n'ont pas été provisionnées car l'impact n'est pas significatif.

Ces principes sont appliqués dans les comptes sociaux à l'exception des indemnités de fin de carrière constatées en engagement hors bilan mais selon la même évaluation.

### 1.15. Engagements de retraites et assimilés

Conformément à la norme IAS 19 «Avantages du personnel», dans le cadre des régimes à prestations définies, les engagements de retraites et assimilés sont évalués chaque année, suivant la méthode des unités de crédits projetées. Selon cette méthode, chaque période

de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale.

Cette obligation finale est ensuite actualisée. Ces calculs intègrent principalement :

- une hypothèse de date de la retraite fixée généralement à soixante cinq ans ;

- un taux d'actualisation financière ;

- un taux d'inflation ;

- des hypothèses d'augmentation de salaires et de taux de rotation du personnel.

Les gains et pertes actuariels sont générés par des changements d'hypothèses ou des écarts d'expérience (écart entre le projeté et le réel) sur les engagements ou sur les actifs financiers du régime. Ces écarts sont retenus en résultat suivant la méthode du corridor : ils sont étalés sur la durée résiduelle de vie active des bénéficiaires, pour la part excédant le plus grand de 10 % des engagements ou de 10 % de la juste valeur des actifs du régime à la date de clôture.

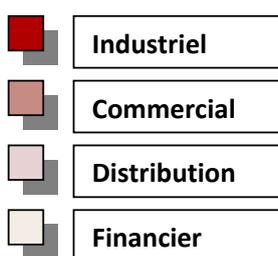
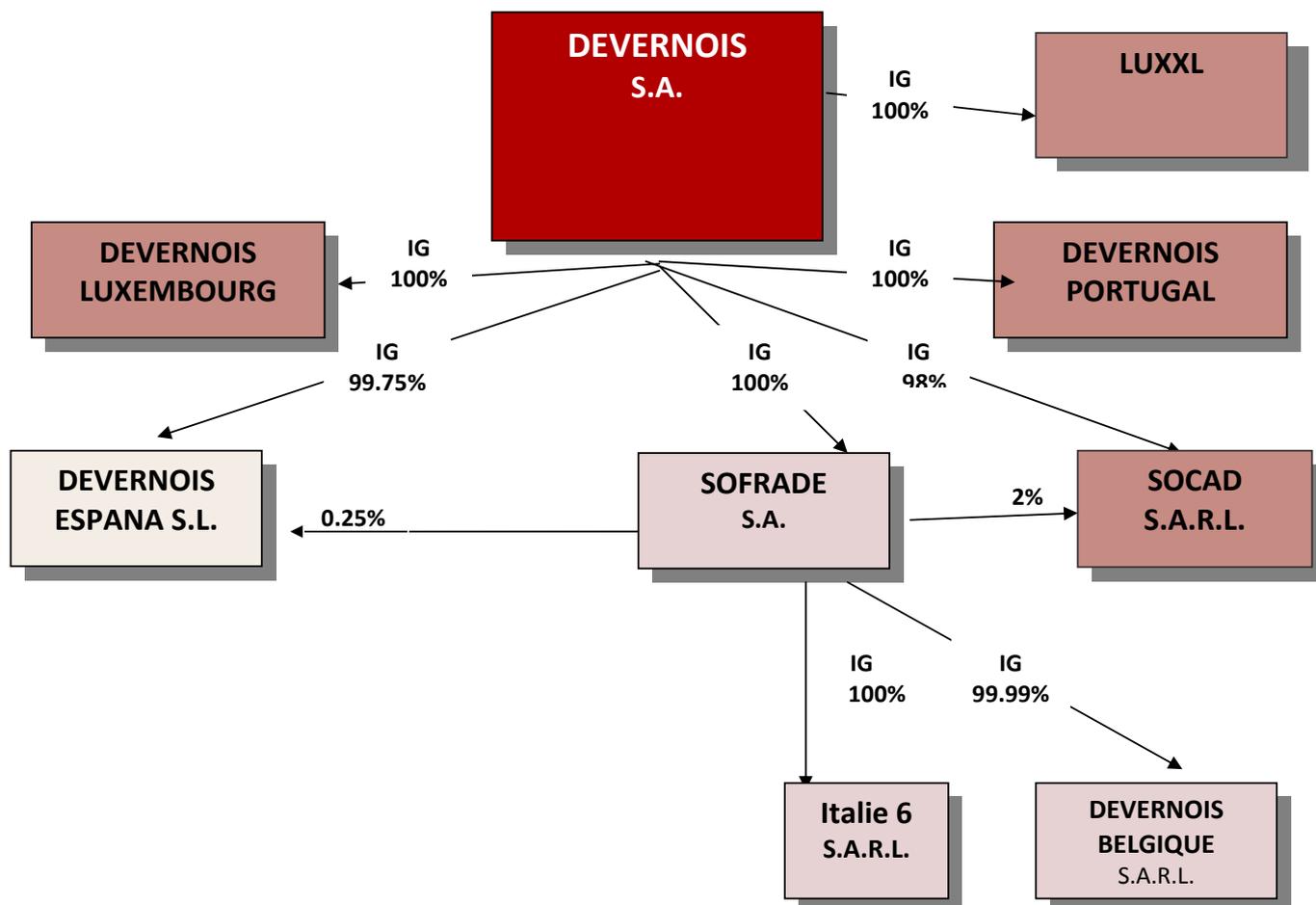
### 1.16. Titres d'autocontrôle

Les titres d'autocontrôle détenus par un groupe doivent être enregistrés à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres et le produit de la cession éventuelle des actions d'autocontrôle est imputé directement en augmentation des capitaux propres, de sorte que les éventuelles plus ou moins-values de cession n'affectent pas le résultat net de l'exercice.

A l'heure actuelle, le groupe ne détient pas de titres d'autocontrôle.

## Note 2. Périmètre de consolidation

### 2.1. Noms des sociétés consolidées



### 2.2. Evolution significative du périmètre en 2011

La nouvelle filiale LUXXL, créée en mars 2010 et détenue à 100 % au 31 Décembre 2011 par Devernois SA, a pour objet la commercialisation d'articles de prêt-à-porter féminin sur internet. Cette société a été consolidée dans les résultats du 31 Décembre 2011 pour la première fois. La société SOJERSEYS a été liquidée courant 2011.

### 2.3. Impacts des changements du périmètre de consolidation sur les données consolidées

L'impact de l'entrée de LUXXL a été une perte nette de 116 k€. Cette perte nette correspond à la différence entre 141 k€ (le report à nouveau débiteur) et 25 k€ (l'écart d'acquisition).

### Note 3. Information sectorielle

En application de l'IFRS 8 «Informations sectorielles», le seul niveau d'information sectorielle est le secteur d'activité. Cette information est fondée sur les systèmes internes d'organisation et la structure de gestion du groupe.

Les clients du Groupe DEVERNOIS se répartissent selon le CA de la façon suivante :

- France : 2 693 K€ contre 2 842 K€ en 2010.
- Europe : 2 178 K€ contre 2 245 K€ en 2010
- Hors Europe : 3 579 K€ contre 3 230 K€ en 2010

Le groupe est géré en trois segments principaux :

- division détaillants
- division boutiques
- division affiliés

Chacune des colonnes du tableau ci-dessous, reprend les chiffres propres de chaque secteur, compris comme une entité indépendante.

Les relations commerciales interactives ont été analysées et ne représentent pas des montants significatifs. Pour cette raison, elles n'ont pas été retraitées pour la présentation sectorielle.

Compte de résultat 31/12/2011	Détaillants	Boutiques	Affiliés	Non affecté	TOTAL
Chiffre d'affaires	8 450	31 608	2 720	0	42 778
Marge opérationnelle	1 060	-1 688	521	0	-107
Résultat sectoriel	1 199	-1580	518	0	137
Résultat financier	0	0	0	86	86
Charges d'impôt	0	0	0	-136	-136
Quote part du résultat net des sociétés mises en équivalence	0	0	0	0	0
<b>Résultat consolidé net</b>	<b>1 199</b>	<b>-1580</b>	<b>518</b>	<b>-50</b>	<b>87</b>

ACTIF 31/12/2011	Détaillants	Boutiques	Affiliés	Non affecté	TOTAL
Actifs non courants	1 055	36 878	428	71	38 432
Actifs courants	3 790	12 486	1 275	0	17 551
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4 845</b>	<b>49 364</b>	<b>1 703</b>	<b>71</b>	<b>55 983</b>

PASSIF 31/12/2011	Détaillants	Boutiques	Affiliés	Non affecté	TOTAL
Capitaux propres	10 531	23 814	4 183	-50	38 478
Intérêts minoritaires	0	0	0	0	0
Passifs non courants	0	0	0	3 314	3 314
Passifs courants	2 180	7 756	539	3 716	14 191
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>12 711</b>	<b>31 570</b>	<b>4 722</b>	<b>6 980</b>	<b>55 983</b>

### Note 4. Chiffre d'affaires

(en K €)	31/12/2011	31/12/2010
Ventes de biens	42 363	42 718
Prestations de services	414	367
<b>Total</b>	<b>42 777</b>	<b>43 085</b>

### Note 5. Effectif

L'effectif moyen s'établit ainsi :

	Année 2011	Année 2010
Cadres	87	88
ETAM	244	233
Ouvriers	31	36
<b>Total</b>	<b>362</b>	<b>357</b>

## Note 6. Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles

Les amortissements figurant à l'actif concernent les actifs suivants :

(en K €)	31/12/2011	31/12/2010
Frais de collection	368	405
Autres immobilisations incorporelles	2 483	2 472
Matériel	3 943	4 643
Autres immobilisations corporelles	10 323	10 485
<b>Total</b>	<b>17 117</b>	<b>18 005</b>

## Note 7. Autres produits et charges d'exploitation

(en K €)	31/12/2011	31/12/2010
Autres produits	122	164
Autres charges	(416)	(164)
	<b>(294)</b>	<b>0</b>

## Note 8. Autres produits et charges opérationnels

Ils comprennent principalement les pertes et profits et les variations de provisions couvrant des événements exceptionnels.

(en K €)	31/12/2011	31/12/2010
Autres produits	1 279	582
Autres charges	(1 035)	(786)
	<b>244</b>	<b>(204)</b>

## Note 9. Produits sur prêts et placement de trésorerie

(en K €)	31/12/2011	31/12/2010
Produits financiers sur prêts		
Produits financiers sur trésorerie	13	30
Réévaluation des titres de placement en option juste valeur		
Résultat sur instruments de taux associés aux placements		
<b>Total</b>	<b>13</b>	<b>30</b>

## Note 10. Charges de financement

(en K €)	31/12/2011	31/12/2010
Frais financiers sur autres emprunts	90	143
Frais financiers sur découverts bancaires	85	50
Frais financiers sur location financement		
Résultat de change sur opérations financières		
Résultat des couvertures sur emprunts		
Autres		
<b>Total</b>	<b>175</b>	<b>193</b>

## NOTE 11. Impôts sur les résultats

(en K €)	Sociétés françaises	Sociétés Etrangères	TOTAL
Résultat consolidé avant impôts	159	46	205
Taux d'I.S. en vigueur en 2011			
I.S. théorique	6	62	68
<b>1 – Ecart sur comptes sociaux</b>			
Effet des variations de taux d'I.S.			
Effet des différences permanentes d'imposition	30		30
Incidence intégration fiscale			
<b>2 – Ecart sur comptes consolidés</b>			
Effet des variations de taux d'I.S.			
Effet des différences permanentes d'imposition	38		38
<b>I.S. comptabilisé</b>	<b>74</b>	<b>62</b>	<b>136</b>

Ne figure dans ce tableau que les sociétés fiscalisées (DEVERNOIS Espagne exclue)

### 11.1. Charge d'impôt sur les résultats des sociétés intégrées

#### 11.1.1. Impôts courants

La charge d'impôts courants est égale aux montants d'impôt sur les bénéfices dus aux administrations fiscales au titre de l'exercice, en fonction des règles et des taux d'imposition en vigueur dans les différents pays.

La société DEVERNOIS SA est dans le régime d'intégration fiscale de droit commun prévu à l'article 223A du Code général des impôts pour elle-même et les filiales françaises contrôlées au moins à 95 %.

Le périmètre d'intégration inclut les sociétés suivantes françaises du groupe : DEVERNOIS, SOFRADE, SOCAD et Italie 6 pour sa partie française.

#### 11.1.2. Impôts différés

La charge d'impôts différés est déterminée selon la méthode comptable précisée en note 1.13.

Le taux de base de l'impôt sur les sociétés en France est de 33.33 %.

### 11.2. Réconciliation entre le taux légal en France et à l'étranger et le taux effectif d'impôt du compte de résultat consolidé

L'effet du changement de taux en France correspond à la réévaluation des impôts différés à la clôture en fonction de la modification des taux d'imposition votés.

*** Taux d'IS en vigueur :	Devernois Belgique : 33,99 %
	Italie 6 : 35,00 %
	Devernois : 33,33 %
	Socad, Sofrade, Luxxl : 33.33 %
	Luxembourg : 29.25 %
	Portugal : 12.50 %

### 11.3. Actifs sur déficit

(en K €)	Ouverture	Variations de l'exercice		Autres mouvements	Clôture
		Nouveaux déficits générés	Utilisations de déficit		
Impôts différés actifs sur déficit*	14		1		13
<b>Total</b>	<b>14</b>		<b>1</b>		<b>13</b>

Concerne uniquement Devernois Belgique, pour laquelle les déficits sont indéfiniment reportables.

## Note 12. Résultat net par action

Le résultat net par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation dans le courant de l'exercice. Il est de 0.2927 € par action au 31 Décembre 2011.

Le nombre moyen d'actions en circulation est calculé sur la base des différentes évolutions du capital social corrigées des détentions par le groupe de ses propres actions.

## Note 13. Immobilisations incorporelles

Brut	Valeurs brutes 31/12/10	Acquisitions	Cessions	Ecart de Conversion et correction VI	Valeurs Brutes 31/12/2011
Frais d'établissement					
Frais de collection	583	1 149	1 154		578
Concessions, brevets, licences	2 992	58	169		2 881
Fonds commercial	31 703	29	316	59	31 475
Avances et acomptes	442	736	442		736
<b>Total Valeurs</b>	<b>35 720</b>	<b>1 972</b>	<b>2 081</b>	<b>59</b>	<b>35 670</b>

Amortissements	Cumulés 31/12/10	Dotations	Reprises	Ecart de conversion	Cumulés 31/12/2011
Frais d'établissement					
Frais de collection	405	1 118	1 154		369
Concessions, brevets, licences	2 472	178	167		2 483
Fonds commercial					
Avances et acomptes					
<b>Total Amortissements</b>	<b>2 877</b>	<b>1 296</b>	<b>1 321</b>		<b>2 852</b>

## Note 14. Immobilisations corporelles

Brut	Valeurs brutes 31/12/2010	Acquisitions	Cessions	Ecart de Conversion VI	Valeurs Brutes 31/12/2011
Terrains	465				465
Constructions	4 092	17			4 109
Installations techn. mat. outill.	6 382	245		-1 438	5 189
Autres immobilisations	11 677	1 812	2 181	1 112	12 420
Immobilisations en cours	4	20	4		20
Avances et acomptes	35		33		2
	<b>22 655</b>	<b>2 094</b>	<b>2 218</b>	<b>-326</b>	<b>22 205</b>

\* virement de compte à compte pour 1 112 K€

Amortissements	Cumulés 31/12/10	Dotations	Reprises	Ecart de Conversion VI	Cumulés 31/12/2011
Constructions	2 081	89			2 170
Installations techn. mat. outill.	4 644	317	117	-901	3 943
Autres immobilisations	8 403	1 001	2 097	847	8 154
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
<b>Total Amortissements</b>	<b>15 128</b>	<b>1 407</b>	<b>2 214</b>	<b>-54</b>	<b>14 267</b>

\* virement de compte à compte pour 847 K€

## Note 15. Immobilisations financières

Brut	Valeurs brutes 31/12/010	Acquisitions	Cessions	Ecart de conversion	Valeurs Brutes 31/12/2011
Autres titres immobilisés	29		25		4
Prêts	0				
Autres immob. financières	1 039	21			1 060
<b>Total Valeurs</b>	<b>1 068</b>	<b>21</b>	<b>25</b>		<b>1 064</b>

## Note 16. Autres actifs non courants

Ces actifs concernent les créances d'impôt pour un montant de 71 K€.

## Note 17. Créances de financement

Néant.

### 17.1. Montant des créances douteuses

	31/12/2011	31/12/2010
Clients et comptes rattachés brut	2 183	2 343
Provision pour clients douteux	(178)	(527)
<b>Montant net</b>	<b>2 005</b>	<b>1 816</b>

### 17.2. Evolution des provisions pour créances douteuses

(en K €)	31/12/2011	31/12/2010
Dotation créances douteuses	(44)	(155)
Reprise créances douteuses	393	115
Pertes sur créances irrécouvrables	(311)	(67)
Rentrées sur créances amorties		
<b>Total</b>	<b>38</b>	<b>(107)</b>

## Note 18. Stocks

	31/12/2011	31/12/2010
Matières premières	941	930
Produits en cours	49	56
Produits intermédiaires et finis	3 108	2 962
Marchandises	9 002	7 571
<b>Total valeur brute</b>	<b>13 100</b>	<b>11 519</b>
Provisions pour dépréciation	2 698	2 583
<b>Total valeur nette</b>	<b>10 402</b>	<b>8 936</b>

## Note 19. Autres débiteurs

(en K €)	31/12/2011	31/12/2010
Autres créances (nettes de provisions)	2 809	1 294
Charges constatées d'avance	820	641
<b>Total</b>	<b>3 629</b>	<b>1 935</b>

## Note 20. Trésorerie

(en K €)	31/12/2011	31/12/2010
Placements (VMP)	175	101
- dont provisions		
Comptes courants bancaires et caisses	1 327	4 606
<b>Total</b>	<b>1 502</b>	<b>4 707</b>

## Note 21. Capitaux propres

### 21.1. Composition du capital

Décomposition du capital social	Nombre	Montant
Actions composant le capital social en début d'exercice	299 058	2 300
Actions composant le capital social en fin d'exercice	299 058	2 300

### 21.2. Tableau de variation des capitaux propres

	Capital	Primes	Ecarts de réévaluation	Réserves consolidées	Ecarts de conversion	Résultat de l'exercice	Total
<b>Situation au 31.12.2010</b>	<b>2 300</b>	<b>7 477</b>	<b>105</b>	<b>28 305</b>	<b>57</b>	<b>1 362</b>	<b>39 606</b>
Incidence affectation des résultats				211		-1 362	-1 151
Autres mouvements				-71	7	87	23
<b>Situation au 31.12.2011</b>	<b>2 300</b>	<b>7 477</b>	<b>105</b>	<b>28 445</b>	<b>64</b>	<b>87</b>	<b>38 478</b>

Etat du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	N	N-1
<b>Résultat net</b>	<b>87</b>	<b>1 362</b>
Ecarts de conversion des filiales étrangères selon IAS 21	7	34
Réévaluation des instruments dérivés de couverture de flux de trésorerie et d'investissements nets en devises selon IAS 39		
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente conformément à IAS 39 (changement de méthode n-1)		
Réévaluation des immobilisations sur option conformément à IAS 16 & 38	-195	-192
Ecart actuariel sur les régimes à prestations définies sur option conformément à IAS 19		
Quote part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence, IAS 28 & 31		
Impôts conformément à IAS 12 (si montants précédents (1) non présentés nets d'impôts)		
<b>Total des gains &amp; pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>-188</b>	<b>-158</b>
<b>Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>		
- dont part du groupe	-101	1 204
- dont part des intérêts minoritaires		

## Note 22. Provisions

### 22.1. Détail des provisions

	Valeur au 31.12.2010	Corrections AN	Augmen- tations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Reprises sur provisions actif	Valeur au 31/12/2011
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>							
. pour indemnités de fin de carrière	397		18	3			412
. pour litiges	229		145	107			267
. pour autres risques							
. pour autres charges	322		303	322			303
<b>Sous-Total</b>	<b>948</b>		<b>466</b>	<b>432</b>			<b>982</b>
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION DE L'ACTIF CIRCULANT</b>							
. sur stocks et en-cours	2 583		2 698			2 583	2 698
. sur comptes clients	528		44			393	179
. sur autres créances	13					2	11
. sur disponibilités							
<b>Sous-Total</b>	<b>3 124</b>		<b>2 742</b>			<b>2 978</b>	<b>2 888</b>
<b>PROVISION POUR DEPRECIATION DE L'ACTIF IMMOBILISE</b>							
. sur terrain	144						144
. sur fonds	3 420		125			231	3 314
<b>Sous-Total</b>	<b>3 564</b>		<b>125</b>			<b>231</b>	<b>3 458</b>
<b>Total</b>	<b>7 636</b>		<b>3 333</b>	<b>432</b>		<b>3 209</b>	<b>7 328</b>

Provisions pour litiges :

Ces provisions concernent des litiges à caractère commercial et des litiges à caractère social pour des assignations engagées avant la date d'établissement des comptes. Elles ont été évaluées sur la base du risque estimé par la société après consultation de ses conseils.

## Note 23. Engagements de retraites et assimilés

### 23.1. Engagements de retraites

#### 23.1.1. Hypothèses retenues

- Taux d'actualisation : 4.5 %.
- Taux de rotation : faible pour la société mère.
- Age conventionnel de départ : 65 ans.
- Condition de départ : départ volontaire.
- Droits acquis : convention collective de l'entreprise qui s'applique.

Les engagements de retraite concernent les deux sociétés françaises ayant du personnel, les sociétés DEVERNOIS et SOFRADÉ et la société DEVERNOIS ESPANA.

#### 23.1.2. Eléments chiffrés

(en K €)	31/12/2011	31/12/2010
IFC	412	397
<b>Total</b>	<b>412</b>	<b>397</b>

### 23.2. Médailles du travail

Non significatif.

**Note 24. Passifs financiers courants et non courants des activités industrielles et commerciales****24.1. Détail des emprunts**

(en K €)	Valeur bilan au 31/12/2011 Coût amorti ou juste valeur	Nominal	Echéances du nominal	
			< 1 an	De 1 à 5 ans
Emprunts obligataires				
Fonds de participation des salariés à long terme				
Emprunts sur locations financement long terme				
Autres emprunts à long terme	2 803		1 180	1 623
<b>A la clôture de l'exercice</b>	<b>2 803</b>		<b>1 180</b>	<b>1 623</b>

**24.2. Caractéristiques des autres financements à court terme et découverts bancaires**

(en K €)	Solde au bilan au 31/12/2011	Monnaie d'émission
Concours bancaires courants		
Banques créditrices	2 480	Euro
<b>Total</b>	<b>2 480</b>	

**24.3. Dettes financières diverses**

(en K €)	Valeur bilan au 31/12/2011 Coût amorti ou juste valeur	Echéances	
		< 1 an	De 1 à 5 ans
Comptes courants d'associés	54	54	
<b>A la clôture de l'exercice</b>	<b>54</b>	<b>54</b>	

**Note 25. Autres passifs non courants**

(en K €)	31/12/2011	31/12/2010
Provisions pour risques et charges non courantes		
Impôts différés passifs	1 690	1 720
Participation des salariés		
<b>Total</b>	<b>1 690</b>	<b>1 720</b>

**Note 26. Autres passifs courants**

(en K €)	31/12/2011	31/12/2010
Dettes fiscales et sociales	3 304	3 832
Fournisseurs	5 302	5 597
Clients créditeurs	123	60
Produits constatés d'avance	0	0
Provisions pour risques et charges courantes	983	948
Créditeurs divers	763	645
<b>Total</b>	<b>10 475</b>	<b>11 082</b>

**Note 27. Engagements donnés**

Les engagements donnés représentent des cautionnements accordés par DEVERNOIS à :

-	Italie 6 pour	222 K€
-	Sofrade pour	1 395 K€
-	Portugal	138 K€

soit un total de 1 755 K€

Les engagements reçus représentent 85 K€ (créances assorties de garanties).

### Note 28. Rémunération des dirigeants

Monsieur Thierry BRUN, président du directoire de la société,  
Madame Séverine BRUN, directeur général de la société,  
Madame Zélia BOËL, présidente du conseil de surveillance de la société,  
ont perçu, ensemble, au titre des avantages à court terme, la somme de 300 K€ sur l'année 2011 sur l'ensemble des sociétés du groupe et sociétés liées.

### Note 29. Passifs éventuels

Néant.

### Note 30. Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires	CAC Gescomm		CAC Excofidogest	
	2011	2010	2011	2010
DEVERNOIS	47 K€	46 K€	35 K€	41 K€
SOFRADE	37 K€	38 K€	-	-
SOCAD	4 K€	4 K€	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>88 K€</b>	<b>88 K€</b>	<b>35 K€</b>	<b>41 K€</b>

### Note 31. Evènements postérieurs à la clôture

Néant.

### Note 32. Transaction avec les parties liées

Le montant des refacturations de la holding HSTB pour le groupe s'élève pour l'exercice 2011 à 274 K€.

### Note 33. Droit individuel à la formation

Le volume d'heures de formation accumulé correspondant aux droits acquis s'élève à 20 537 heures au 31/12/2011.

### Note 34. Eléments significatifs de l'exercice

NEANT

### Note 35. Couvertures de change

Concernant les risques de change, la société est exposée pour ses transactions en dollars relatives à ses achats de marchandises, et en livre sterling et franc suisse pour les ventes réalisées en Angleterre et en Suisse. Une politique de couverture de la devise dollar a été mise en place et les besoins annuels en dollars sont couverts par des contrats de change à terme.

A la fin de l'année 2011, des couvertures sont toujours en cours pour des montants de 404 K\$ à un taux de 1.43 dollar pour un euro alors que le cours du dollar au 31 décembre 2011 était de l'ordre de 1.30. Ces couvertures nous permettent de faire face aux achats du Groupe sur le début de l'année 2012 et la fin de la saison d'été.

De nouvelles couvertures seront prises sur le début de l'année 2012 pour faire face aux besoins d'achats en dollars de l'hiver 2012.

Concernant les autres devises, les flux restants à des niveaux très faibles, il n'est pas pratiqué de couverture de change. La couverture en livre sterling de 122 K€ au 31 Décembre 2010 a complètement été utilisée et n'a pas été reconduite compte tenu de la faiblesse de l'activité en sterling.

# RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

## Exercice clos le 31 décembre 2011

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- ♦ le contrôle des comptes consolidés de la société DEVERNOIS SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- ♦ la justification de nos appréciations,
- ♦ la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### 1. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

### 2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre groupe, nous nous sommes assurés du caractère approprié des principes comptables retenus dans le cadre de l'application des normes comptables internationales IFRS, de leur correcte application et de leur présentation dans la partie 1 de la note aux états consolidés.

Par ailleurs, les autres appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère raisonnable, sur la base des éléments disponibles à la date d'arrêt des comptes, des estimations significatives retenues pour l'arrêt des comptes consolidés, ainsi que leur présentation d'ensemble, notamment pour ce qui concerne :

- ♦ les modalités d'inscription à l'actif des frais de développement,
- ♦ les tests de dépréciation sur les actifs incorporels,
- ♦ le traitement des locations financement.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### 3. VERIFICATION SPECIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à ROANNE – le 11 avril 2012  
Les Commissaires aux Comptes

EXCO FIDOGEST  
Frédéric VILLARS

GESCOMM  
Valérie GAUMARD

Membres de la Compagnie Régionale de LYON



*Comptes sociaux*

# Bilans comparés de la société DEVERNOIS S.A

Actif ( milliers d'euros )	Brut	2 011		2 010
		Amort et Prov	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisations Incorporelles				
Frais de recherche et développement	578	368	210	179
Concessions, brevets, licences marques, procédés, droits et valeurs similaires	2 852	2 453	399	528
Fonds commercial (1)	4	0	4	4
Autres immobilisations incorporelles	497	0	497	442
<b>Immobilisations Corporelles</b>				
Terrains	293	144	149	149
Constructions	2 458	1 691	767	817
Installations techniques, matériels et outillages industriels	4 113	3 362	751	915
Autres immobilisations corporelles	2 827	2 139	688	778
Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0
<b>Immobilisations Financières (2)</b>				
Participations	8 140	0	8 140	8 152
Créances rattachées à des participations	13 065	0	13 065	13 106
Autres titres immobilisés	5	0	5	5
Prêts	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	29	0	29	30
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>34 860</b>	<b>10 157</b>	<b>24 703</b>	<b>25 102</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en cours				
Matières premières et autres approvisionnements	941	467	474	306
En cours de production biens et services	49		49	56
Produits intermédiaires et finis	2 037	577	1 460	1 196
Marchandises	4 888	411	4 477	3 993
<b>Avances et acomptes sur commandes</b>				<b>12</b>
<b>Créances (3)</b>				
Créances clients et comptes rattachés	12 818	65	12 753	16 514
Autres créances	17 451	11	17 440	11 369
<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
Actions Propres	0		0	0
Autres titres	0		0	0
			0	0
<b>Disponibilités</b>	<b>154</b>		<b>154</b>	<b>3 093</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	313		313	193
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>38 651</b>	<b>1 531</b>	<b>37 120</b>	<b>36 731</b>
Ecart de conversation actif	0		0	0
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>73 511</b>	<b>11 688</b>	<b>61 823</b>	<b>61 833</b>
(1 ) Dont droit au bail			2	2
(2) Dont à moins d'un an			0	0
(3) Dont à plus d'un an			0	0

# Bilans comparés de la société DEVERNOIS S.A

Passif ( milliers d'euros )	20 11	2010
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital ( dont versé )	2300	2300
Prime d'émission, fusion...	7477	7477
Ecart de réévaluation	105	105
<b>RESERVES</b>		
Réserve légale	230	230
Réserves réglementées	0	0
Autres	31179	30866
Report à nouveau	-550	-550
Résultat de l'exercice	732	1465
Provisions règlementées	1780	2118
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>43 253</b>	<b>44 011</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques	0	0
Provisions pour charges	3052	4212
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>3 052</b>	<b>4 212</b>
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2603	725
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1238	1036
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3920	4467
Dettes fiscales et sociales	1370	1986
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	38	26
Autres dettes	6049	5218
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>15 218</b>	<b>13 458</b>
<b>COMPTE DE REGULARISATION</b>		
Ecart de conversion passif	301	152
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>61 823</b>	<b>61 833</b>
(1) Dont à plus d'un an	255	445
Dont à moins d'un an	14 963	13 013
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs bancaires	2157	20
(3) Dont Emprunts participatifs	0	0

# Comptes de résultat 2011-2010 comparés de la société DEVERNOIS S.A

En Milliers d'euro	2 011	2 010
<b>PRODUITS D EXPLOITATION</b>		
Ventes de Marchandises	22 467	21 968
Production vendue	8 075	10 064
<b>CHIFFRE D AFFAIRES NET</b>	<b>30 542</b>	<b>32 032</b>
Dont à l'exportation	11 223	11 223
Production stockée	277	-811
Production immobilisée	1 204	1 161
Reprises sur Provisions, transferts de charges ... ( 1 )	5 457	4 938
Autres produits (2)	387	353
<b>TOTAL DES PRODUITS D EXPLOITATION</b>	<b>37 867</b>	<b>37 673</b>
<b>CHARGES EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises	9 937	8 368
Variation de stock	-619	97
Achats de matières premières et autres approvisionnement	2 509	2 310
Variation de stock	-54	260
Autres achats et charges externes	8 683	7 975
Impôts,taxes et versements assimilés	522	513
Salaires et traitements	3 885	4 017
Charges sociales	1 632	1 599
Dotations aux amortissements sur immobilisations	1 697	1 757
Dotations aux provisions sur actif circulant	1 492	1 506
Dotations aux provisions pour risques/charges	3 052	3 472
Autres charges (3)	294	79
<b>TOTAL DES CHARGES EXPLOITATION</b>	<b>33 030</b>	<b>31 953</b>
<b>RESULTAT EXPLOITATION</b>	<b>4 837</b>	<b>5 720</b>
Produits financiers de participations ( 4 )	0	0
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé ( 4 )	3	5
Autres intérêts et produits assimilés ( 4 )	21	41
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
Différences positives de change	402	468
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement	1	1
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>427</b>	<b>515</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions	1	0
Intérêts et charges assimilés	589	99
Différences négatives de change	113	95
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement	0	0
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES</b>	<b>703</b>	<b>194</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-276</b>	<b>321</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>4 561</b>	<b>6 041</b>
Produits exceptionnels sur opération de gestion	122	0
Produits exceptionnels sur opération en capital	41	16
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 167	424
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>1 330</b>	<b>440</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	5 028	4 215
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	17	27
Dotations aux amortissements et provisions	89	125
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>5 134</b>	<b>4 367</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-3 804</b>	<b>-3 927</b>
Participation des salariés aux fruits de l'expansion	0	0
Impôts sur les bénéfices	25	649
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		
<b>RESULTAT DE L EXERCICE</b>	<b>732</b>	<b>1 465</b>
( 1 )Dont transferts de charge	214	0
( 2 )Dont produits afférents à des exercices antérieurs	2	4
( 3 )Dont charges afférentes à des exercices antérieures	0	2
( 4 ) Dont produits liés à des entreprises liées	2	7

# DEVERNOIS SA

## ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE 2011

(En milliers d'euros)

Les notes et états de synthèse présentés ici font partie intégrante des comptes annuels de l'exercice de 12 mois ouvert le 1er janvier 2011 et clos le 31 décembre 2011 et sont annexés :

- au BILAN dont le total avant répartition du dit exercice est de : 61 825 K€
- au COMPTE DE RESULTAT qui dégage un bénéfice net de : 732 K€

### I- FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'année 2011 a été caractérisée par deux tendances distinctes de comportement des ventes avec un premier semestre où les ventes notamment de la Distribution ont connu une progression de l'ordre de 7% puis un second semestre avec une tendance à la baisse régulière sur tous les mois qui est venue annuler tout le bénéfice du début de l'année. Malgré cela, la société Devernois SA, qui avait lancé un travail de reconquête des marchés de Gros (multimarques français et étrangers notamment) sur le second semestre 2010 a connu une activité de Gros supérieure de 1.68% par rapport à l'année 2010. A titre d'information, le marché de gros avait connu une croissance de son chiffre d'affaires de 6.66% sur le premier semestre 2011 et donc une activité de gros de -2.1% seulement sur le second semestre 2011.

Sur le plan juridique, la société Devernois SA a pris 100% de participation de sa filiale Luxxl qu'elle détenait jusqu'alors à 49% ; les 51% restant l'ont été à la valeur symbolique de 1 euro. La société Sojerseys qui n'avait plus d'activité significative dans le groupe depuis quelques années a été dissoute sur l'année 2011.

Face aux fluctuations des devises et du dollar en particulier, la société Devernois SA a décidé de garder un cours pour la devise dollar de 1.25 pour un euro pour faciliter la lisibilité dans le temps des marges de la société.

### II- PRINCIPES, RÈGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément aux principes et méthodes comptables définis par :

- la loi du 30 avril 1963
- le décret du 29 novembre 1983
- le plan comptable général
- les CRC 99-03, 2002-10 et 2004-06.

L'importance significative est le principe fondamental qui sous-tend le choix des informations à fournir dans l'annexe.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

#### A) Immobilisations incorporelles et corporelles

##### a) Principes comptables

###### 1. Application du règlement CRC n° 2004-06

###### 1.1 Coûts de développement

Dans le cadre de l'application du règlement CRC n° 2004-06, la société a opté pour l'activation des coûts de développement. (cf. § A.b – Immobilisations incorporelles – frais de développement)

## 1.2 Coûts d'entrée

Les éléments d'actif acquis sont évalués à leur coût d'acquisition constitué du prix d'achat des biens net des rabais, remises, ristournes et escomptes de règlement obtenus, augmentée des coûts directement engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue par la direction. Avec un seuil d'investigation propre à chaque catégorie d'immobilisations, la société a examiné les différents biens susceptibles d'être corrigés de frais incorporables non compris à l'origine. Aucun frais incorporable significatif n'a été identifié.

Par exception, les frais d'acquisition, c'est à dire, les droits de mutation, honoraires, frais d'actes liés aux acquisitions, ainsi que les coûts des emprunts, sont maintenus en charges par considération fiscale.

Les éléments d'actifs produits sont évalués à leur coût de production constitué par le coût d'acquisition des matières consommées, les charges directement attribuables pendant la période de production et les charges indirectes dans la mesure où elles peuvent être raisonnablement rattachées à la production du bien.

## 2. Application du règlement CRC n° 2002-10 modifié par le CRC 2003-07

### 2.1 Approche par composants

Depuis 2005 la société a identifié deux types d'immobilisations décomposables, les constructions et les matériels de production. L'analyse a été faite pour les immobilisations d'un montant supérieur à 150 K€. (cf. § A.c –Immobilisations corporelles)

L'application de cette réglementation bénéficie d'un régime fiscal spécifique d'imposition étalé sur 5 ans (cf. § H - Impôts sur les sociétés).

### 2.2 Durées d'utilisation

La société détermine la durée d'utilisation de chaque bien et la retient comme durée d'amortissement. Il en résulte que toutes les immobilisations utilisées présentent une valeur nette comptable non nulle.

### 2.3 Base d'amortissement et valeur résiduelle

La société a identifié deux types d'immobilisations pouvant dégager une valeur résiduelle, les constructions et les matériels de transport. Cf. parties ci-dessous concernées.

### 2.4 Choix du mode d'amortissement

L'ensemble des immobilisations concernées est amorti comptablement selon le mode linéaire, à l'exception des frais de création (cf. § A. b - Immobilisations incorporelles). Fiscalement, le mode dégressif peut être retenu.

### 2.5 Calcul de la dépréciation

La société n'a pas détecté d'indice de perte de valeur concernant ses immobilisations incorporelles et corporelles hors celles déjà provisionnées.

#### b) Immobilisations incorporelles :

##### • Logiciels

Les logiciels acquis sont évalués selon les méthodes décrites ci-dessus. Il n'y a pas de dépense significative de conception de logiciel et de création de site Internet qui ait été identifiée.

Les logiciels acquis sont amortis selon le mode linéaire sur leurs durées d'utilisation réelles estimées en moyenne à 10 ans, contre 3 ans en durée fiscale. Le différentiel entre l'amortissement comptable et l'amortissement fiscal est impacté en amortissements dérogatoires.

##### • Frais de développement :

Les frais de création des collections répondent à la définition des frais de développement. Ils sont évalués à leurs coûts de production directs.

Les frais de création sont amortis en fonction du nombre de pièces produites par saison.

Le poste «autres immobilisations incorporelles» est constitué des frais de création en-cours, portant sur les collections non encore produites.

#### c) Immobilisations corporelles :

##### • Autres constructions

En 2005, la société a confié la décomposition des immeubles d'exploitation à un professionnel de l'immobilier qui a

déterminé le pourcentage des gros composants et leur durée estimée de vie :

Structure et façade : 45% de l'ensemble sur une durée de vie de 80 ans

Toitures : 15% de l'ensemble sur une durée de vie de 60 ans

Ouvertures et ouvrages extérieurs : 14% de l'ensemble sur une durée de vie de 40 ans

Installation de chauffage, plomberie, sanitaire, électricité et autres agencements : 21% de l'ensemble sur une durée de vie de 20 ans

Câblage, climatisation : 5% de l'ensemble sur une durée de vie de 10 ans

La durée de vie des constructions d'exploitation ayant été considérée comme la durée d'utilité, la société n'a pas fixé de valeur résiduelle.

La différence entre l'amortissement sur la durée d'utilisation réelle, et l'amortissement fiscal, est impacté en amortissements dérogatoires.

#### • Matériels et outillages

La recherche de décomposition faite en 2005 pour les ensembles industriels d'un montant supérieur à 150 K€ n'a permis d'identifier qu'une seule immobilisation : le convoyeur de pièces pour lequel la structure a été retenue pour 78% de la valeur totale, d'une durée d'utilité de 20 ans, et le composant « trolleys » pour 22% de la valeur totale, d'une durée d'utilité de 10 ans.

Il n'y a pas eu de matériel acquis depuis 2005, susceptible d'être décomposé.

#### • Matériels de transport

Les bases amortissables des véhicules commerciaux et de tourisme sont retraitées des valeurs résiduelles estimées en fonction de leur cote « argus » et de leur durée d'utilité.

La différence entre l'amortissement tenant compte de la valeur résiduelle, et l'amortissement fiscal, est impacté en amortissements dérogatoires.

#### • Synthèse des durées d'utilité

	<b>Durées Comptables</b>	<b>Durées Fiscales</b>
- Constructions d'exploitation :	40 à 80 ans	20 ans
- Agencements des Constructions :	20 à 40 ans	10 ans
- Matériel et Outillage :	10 à 30 ans	6 ans 2/3
- Matériel de Transport :	5 à 10 ans	4 à 5 ans
- Matériel et Mobilier de Bureau :	5 à 20 ans	5 à 10 ans

## B) Immobilisations financières

Les titres de participation et créances rattachées concernent des filiales, non cotées, consolidées par intégration globale, et sont valorisés à leur coût historique d'acquisition.

Leur valeur d'inventaire est déterminée par référence à leur valeur d'usage, qui est fonction de l'actif net ré estimé des filiales, de leur rentabilité et de leurs perspectives d'avenir. Le cas échéant, une provision pour dépréciation est constituée.

## C) Stocks

Les stocks sont toujours valorisés avec la méthode mise en place en début d'année 2010 et selon la procédure suivante :

- Les frais financiers sont toujours exclus de la valorisation

- La valorisation des matières premières, produits intermédiaires et en cours s'opère, en fonction de leur saison, au prix réel pondéré, c'est-à-dire au prix unitaire où la matière a été achetée, chaque pièce de tissu ou chaque carton ayant fait l'objet d'une facture saisie en GPAO rattachée à une saison. Au cas où une matière ne serait pas liée à un achat (régularisation de stock), la valorisation s'opère sur la base de la gamme de fabrication.

- Les produits finis sont valorisés de la manière suivante :

Aux prix de revient réels pondérés issus des factures comptabilisées et incluant les frais généraux, et appliqués aux coûts d'unité d'œuvre réels de l'exercice pour les produits fabriqués en interne. Ces coûts directs sont majorés des charges indirectes de production, incluant la dotation aux amortissements des frais de création des collections produites.

Aux prix de revient réels pondérés issus des factures comptabilisées et incluant les frais généraux réels tels que les frais

de port, emballage et assurances pour les produits négoce.

Il n'y a pas de modifications relatives aux méthodes de dépréciation des stocks qui sont toujours établies par rapport à des valeurs commerciales prévisibles de vente.

## D) Créances

Elles sont valorisées à leur valeur nominale. Quand il y a lieu, elles font l'objet d'une dépréciation, étudiée cas par cas, en fonction des risques encourus sur chacune d'elles.

Sur l'exercice 2011, afin de simplifier l'appréciation des créances douteuses, la société a modifié son approche en supprimant la notion de clients vulnérables et en ne gardant qu'une notion de clients douteux. Pour rappel, les clients vulnérables étaient les clients pour lesquels la société émettait des doutes sur la solvabilité mais qui n'avait contrairement aux clients douteux pas faits l'objet d'une démarche juridique ou d'assurance-crédit.

A ce jour, les clients assurés par notre assureur-crédit restent provisionnés à 100%, de la partie non prise en charge par l'assureur, pour les autres la provision résulte des statistiques d'encaissement des clients douteux sur les trois dernières années. Sur l'année 2011, le taux de prise en charge pour la provision se situe à 17% de la créance douteuse, le taux moyen de recouvrement des créances douteuses sur les trois dernières années étant de 83%. L'impact du changement de méthode sur l'année 2011 est peu significatif car il génère un écart (gain) de l'ordre de 20 K€.

Il n'y a donc plus d'impact de ces provisions pour créances douteuses sur le résultat fiscal.

## E) Valeurs Mobilières de Placement

Les valeurs mobilières de placement ont été enregistrées à leur coût d'acquisition. En cas de cessions concernant des titres de même nature conférant les mêmes droits, le prix de revient des titres cédés a été déterminé selon la méthode «premier entré, premier sorti».

A la clôture de chaque exercice, une provision pour dépréciation est enregistrée si la valeur comptable est supérieure à la valeur boursière du portefeuille. Au 31/12/2011 aucune provision n'a été constatée.

## F) Provisions réglementées

L'instruction fiscale du 30/12/2005 concernant les conséquences de l'application des règlements CRC 2002-10 et 2004-06 a entraîné la constitution d'amortissements dérogatoires dans toutes les situations de modification des plans d'amortissement pour tenir compte de durées d'utilisation plus longues que les durées fiscales ou de valeurs résiduelles. Les dotations et les reprises de l'exercice ont été constatées en résultat exceptionnel.

## G) Autres passifs

Conformément au règlement CRC 2000-06, les provisions pour risques et charges constatent l'intégralité des risques et charges :

- résultant d'obligations existantes à la date de clôture,
- dont il est probable qu'elle provoque une sortie de ressources au bénéfice des tiers sans contrepartie au moins équivalente,

Elles sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation, en fonction des informations connues à la date d'établissement des comptes.

Conformément à l'option offerte par le PCG, les indemnités de fin de carrière sont considérées comme des engagements.

Concernant les charges à payer pour congés payés, il est toujours fait application de l'ancien régime de la déductibilité décalée.

## H) Créances et dettes en devises

Les charges et les produits réalisés en devises étrangères ont été valorisés à une valeur constante en cours d'exercice. Les dettes et les créances figurant au bilan ont été converties aux cours officiels de clôture de l'exercice ou, le cas échéant, aux cours des couvertures bancaires. Les différences ont été portées en Ecart de conversion Actif ou Passif et les pertes latentes de change ont fait l'objet d'une provision pour risques enregistrée en charges de l'exercice.

Au 31 décembre 2011, le montant des écarts de conversion passif étaient de 301 K€ constitué sur la variation des cours

des devises francs suisse pour 244 K€ et dollar pour le reste.

## I) Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel

Les éléments des activités ordinaires même exceptionnels par leur fréquence ou leur montant, sont compris dans le résultat courant. Seuls les éléments ne se rapportant pas aux activités ordinaires de l'entreprise sont comptabilisés dans le résultat exceptionnel.

## J) Impôt sur les sociétés

### Intégration fiscale :

Le groupe DEVERNOIS a opté en fin d'année 1991 pour le régime de l'intégration fiscale, à compter du 1er janvier 1992, et a renouvelé cette option pour 5 ans à compter du 01 janvier 2002. Depuis le 31 décembre 2007, l'option se renouvelle par tacite reconduction.

Le périmètre d'intégration inclut les sociétés suivantes françaises :

DEVERNOIS, SOFRADE, SOCAD, et ITALIE 6 pour sa partie française. La société SOJERSEYS ne fait plus partie du périmètre d'intégration dans la mesure où elle a été dissoute dans le courant de l'année 2011.

La charge d'impôt est supportée par chaque société sur son résultat fiscal propre.

L'économie d'impôt réalisée dans le cadre de l'intégration fiscale sur les déficits des filiales était acquise temporairement à la mère en application de la précédente convention d'intégration fiscale; elle doit être restituée aux filiales si celles-ci deviennent bénéficiaires à hauteur des déficits reportables propres. Pour faire face à ce risque de reversement et selon un avis n° 2005-G du CNC une provision pour risques d'intégration avait été constatée au 31/12/2010 pour un montant de 749 K€. Cette provision a été reprise au 31 décembre 2011 du fait qu'il paraît très improbable que les sociétés du périmètre d'intégration soient bénéficiaires sur le moyen terme.

La convention d'intégration fiscale a été modifiée en 2005. Depuis les économies d'impôts liées aux déficits des filiales sont réattribuées immédiatement aux sociétés intégrées déficitaires et acquises définitivement à ces dernières. Seules les économies d'impôts réalisées par le groupe non liées aux déficits seront conservées chez la société mère et constatées en produits ou en charges.

En 2011, aucun crédit d'impôt collection n'a été constitué afin de respecter les règles relatives aux minimis Européens qui plafonnent les aides accordées aux Entreprises.

## III- NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

### a) Immobilisations incorporelles

Brut	Valeurs brutes 01/01/11	Acquisitions	Cessions ou Virt. poste à poste	Valeurs Brutes 31/12/11
Recherche et développement (1)	583	708	713	578
Concessions Valeurs Similaires	2 985	35	168	2 852
Fonds Commercial	4			4
Immobilisations incorporelles en cours (1)	442	497	442	497
<b>Total Valeurs</b>	<b>4 014</b>	<b>1 240</b>	<b>1 323</b>	<b>3 931</b>

Amortissements	Cumulés 01/01/11	Dotations	Reprises	Cumulés 31/12/11
Recherche et développement (1)	405	1 118	1 155	368
Concessions Valeurs Similaires (2)	2 457	162	166	2 453
Fonds Commercial				
<b>Total Amortissements</b>	<b>2 862</b>	<b>1 280</b>	<b>1 321</b>	<b>2 821</b>

### b) Immobilisations corporelles

<b>Brut</b>	Valeurs brutes 01/01/11	Acquisitions	Cessions ou virement de poste à poste	Valeurs Brutes 31/12/11
Terrains	292	0	0	292
Constructions	2 442	16	0	2 458
Installations Tech. Mat. Out.	4 074	40	1	4 113
Autres Immob.	2 912	60	145	2 827
Immob. en cours	0	0	0	0
Acomptes	0	0	0	0
<b>Total Valeurs</b>	<b>9 720</b>	<b>116</b>	<b>146</b>	<b>9 690</b>
<b>Amortissements et Provisions</b>	Cumulés 01/01/11	Dotations	Reprises	Cumulés 31/12/11
Terrains	144	0	0	144
Constructions	1 624	67	0	1 691
Installations Tech. Mat. Out.	3 159	203	0	3 362
Autres Immob.	2 134	147	142	2 139
Immob. en cours	0	0	0	0
Acomptes	0	0	0	0
<b>Total Amortissements</b>	<b>7 061</b>	<b>417</b>	<b>142</b>	<b>7 336</b>

## c) Ventilation des dotations aux amortissements

	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon autre mode	Dotations exceptionnelles- dérogatoires
Frais de recherche et développement			1 118	
Concessions Valeurs Similaires		162		
Terrains				
Constructions		67		
Installations Tech. Mat. Out.		203		89
Autres Immob.		147		
Immob. en cours				
Acomptes				
<b>Total Valeurs</b>		<b>579</b>	<b>1 118</b>	<b>89</b>

## d) Immobilisations financières

<b>Brut</b>	Valeurs brutes 01/01/11	Augmentations	Diminutions	Valeurs Brutes 31/12/11
Participations	8 152	0	12	8 140
Créances Rattachées	13 106	0	41	13 065
Autres Titres	5			5
Prêts	0		0	0
Autres Immob.	29	0	0	29
<b>Total Valeurs</b>	<b>21 292</b>	<b>0</b>	<b>53</b>	<b>21 239</b>

<b>Provisions</b>	Cumulés 01/01/11	Dotations	Reprises	Cumulés 31/12/11
Participations	0		0	0
Créances Rattachées				
Autres Titres				
Prêts				
Autres Immob.				
<b>Total Amortissements</b>	<b>0</b>		<b>0</b>	<b>0</b>

## e) Ventilation des créances en fin d'exercice

<b>Brut</b>	Valeurs brutes 31/12/11	A moins d'un an	A plus d'un an
Actif Immobilisé :			
Créances Rattachées à participation	13 065	43	13 022
Prêts	0	0	0
Autres Immobilisations	34		34
Actif Circulant :			
Créances Clients et rattachées	12 754	12 754	
Autres Créances	1 472	1 472	
Groupe et Associés	15 968	15 968	
Charges constatées d'avance	313	313	0
<b>Total</b>	<b>43 606</b>	<b>30 550</b>	<b>13 056</b>

## f) Produits à recevoir

	2011	2010
Disponibilités	0	3
Créances clients & rattachées	0	0
Créances sociales	0	0
Créances fiscales	37	18
Autres créances	31	12
<b>Produits à recevoir :</b>	<b>68</b>	<b>33</b>

## g) Valeurs mobilières de placement

Brut	Valeurs brutes 31/12/11	Provisions 31/12/11	Valeurs Estimatives 31/12/11	Produits à recevoir 31/12/11	Valeurs brutes 31/12/11
Sicav FCP	0		0		0
Actions					
Obligations & T.P.					
CDN					
BMTN	0		0	0	0
DAT	0		0	0	0
<b>Total valeurs</b>	<b>0</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## h) Capitaux propres

## Décomposition du capital social

Décomposition du capital social	Nombre	Montant
Actions composant le capital social en début d'exercice	299 058	2 300
Actions composant le capital social en fin d'exercice	299 058	2 300

## Tableau de variation des capitaux propres

	2010	2011
Capitaux propres début exercice :	43 880	44 010
Report à nouveau *	0	
Exit tax		
Amortissements dérogatoires		
Provisions réglementées	-287	-338
Distribution de dividendes	-1 047	-1 151
Résultat de l'exercice	1 465	732
<b>Capitaux propres fin exercice :</b>	<b>44 010</b>	<b>43 253</b>

## i) Provisions pour risques et charges

	Montants 01/01/2011	Dotations	Reprises Montants utilisés	Reprises Montants non utilisés	Montants 31/12/2011
A caractère Commercial(*)	0	0	0	0	0
A caractère Social(*)	0	0	0	0	0
Pour restructuration(*)					
Pour pertes de change(***)	0	0	0	0	0
Pour autres charges(*)	0	1	0	0	1
Pour retours de marchandises(**)	3 472	3 052	3 472	0	3 052
Provision pour impôts (*)	740		0	740	0
<b>Total</b>	<b>4 212</b>	<b>3 052</b>	<b>3 472</b>	<b>740</b>	<b>3 053</b>

(\*) – dotations et reprises en résultat exceptionnel

(\*\*) – dotations et reprises en résultat d'exploitation

(\*\*\*) – dotations et reprises en résultat financier

Il n'y a plus de contentieux sociaux à la fin de l'année 2011 ni de litiges commerciaux au 31 décembre 2011 comme fin de l'année 2010 d'ailleurs.

La provision pour retour de marchandises a été comptabilisée principalement pour couvrir l'engagement de la société vis à vis de ses filiales de distribution, de reprendre après la période de soldes, les stocks résiduels de la saison. Elle a été calculée sur la base des stocks résiduels estimés à la date d'établissement des comptes, et évaluée sur la base du différentiel entre le prix de vente initial et la valeur commerciale probable desdits stocks.

Les provisions pour impôts sont expliquées dans la partie II § J.

#### j) Dettes financières

	Montants 01/01/11	Emprunts Souscrits	Remboursement	Montants 31/12/11	A moins d'un an	A plus d'un an
Emprunts Ets Financiers	703	0	258	445	190	255
Intérêts courus	2	0	1	1	1	
Découvert bancaire	20	2 137	0	2 157	2 157	
Dettes financières diverses	1 035	0	203	1 238	1 238	
<b>Total</b>	<b>1 760</b>	<b>2 137</b>	<b>462</b>	<b>3 841</b>	<b>3 586</b>	<b>255</b>

#### k) Autres dettes

Brut	Valeurs 31/12/11	A moins d'un an	A plus d'un an
Dettes fournisseurs & rattachées	3 917	3 917	
Dettes sociales	1 284	1 284	
Dettes fiscales	87	87	
Dettes sur immobilisations	38	38	
Autres dettes	6 048	6 048	
<b>Total</b>	<b>11 374</b>	<b>11 374</b>	

#### l) Charges à payer

	2011	2010
Dettes financières	12	3
Dettes fournisseurs & rattachées	652	577
Dettes sociales	608	598
Dettes fiscales	29	45
Autres dettes	5 498	4 693
<b>Charges à payer :</b>	<b>6 799</b>	<b>5 916</b>

### IV- NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

#### a) Chiffre d'affaires

	2011	2010	2009
France :			
- réseau libre	2 710	2 781	2 925
- réseau intégré	15 870	16 814	1 4 702
Export :			
- réseau libre	5 755	5 462	5 724
- réseau intégré	5 640	6 422	5 484
Divers & prestations de services :			
- réseau libre	56	104	164
- réseau intégré	511	449	374
<b>Total</b>	<b>30 542</b>	<b>32 032</b>	<b>29 373</b>

On notera que 623 K€ de chiffre d'affaires réalisé par les ventes d'usines sur des produits finis de saisons antérieures, par les ventes privées sur le net ainsi qu'auprès des soldeurs pour des produits finis et des matières premières non suivies sont intégrées dans le réseau libre France. Les prestations diverses représentent des facturations de location pour ce qui est du réseau libre et des frais de refacturations de salaires Groupe pour le réseau intégré.

### b) Charges et Produits d'exploitation

Charges Externes	2011	2010	Dont Entrep. Liées 2011	Dont Entrep. Avec un lien 2011	Dont Entrep. liées 2010
Façons extérieures	1 077	905			
Publicité	1 952	1 636	566	0	611
Transports	1 988	2 091			
Honoraires et commissions	1 028	804			
Frais de déplacement, missions, réceptions	534	506			
Intérimaires & salaires extérieurs	430	444	430	0	444
Autres achats non stockés	406	261			
Locations immobilières et mobilières	478	492	294	0	306
Entretien réparations & maintenance	330	334			
Autres charges de l'exercice et charges imputables à un exercice antérieur	460	502			
<b>Total</b>	<b>8 683</b>	<b>7 975</b>	<b>1 290</b>	<b>0</b>	<b>1 361</b>

Autres Produits	2011	2010	Dont Entrep. Liées 2011	Dont Entrep. Liées 2010
Cessions articles publicitaires	380	312	355	280
Produits imputables à un exercice antérieur et produits de l'exercice	7	41		
<b>Total</b>	<b>387</b>	<b>353</b>	<b>355</b>	<b>280</b>

### Charges et Produits financiers

Charges financières	2011	2010	Dont Entrep. Liées 2011	Dont Entrep. Liées 2010
Sur emprunts et concours externes	76	43	13	9
Sur opérations de change	113	95		
Sur valeurs mobilières	0	0		
Abandons de créances	442		442	
Autres (y compris dotations aux provisions)	72	56	0	0
<b>Total</b>	<b>703</b>	<b>194</b>	<b>455</b>	<b>9</b>

Sur l'année 2011 les charges financières sont lourdement impactées par l'abandon de créances à caractère financier lié à la société Luxxl.

Produits financiers	2011	2010	Dont Entrep. Liées 2011	Dont Entrep. Liées 2010
Sur placements et valeurs mobilières	7	13	4	5
Sur opérations de change	402	468	0	0
Escomptes obtenus	12	15		
Autres (y compris reprises de provisions)	6	19	2	2
<b>Total</b>	<b>427</b>	<b>515</b>	<b>5</b>	<b>7</b>

### c) Charges et Produits exceptionnels

Les charges exceptionnelles hors dotations aux provisions, sont principalement constituées de :

- Abandons de créances groupe : 5 023 K€

Sur 2011, les abandons de créances à caractère commercial concernent les filiales françaises et étrangères.

Les produits exceptionnels sont composés essentiellement de reprises de provisions mais aussi en moindre mesure du boni de liquidation de la société Sojerseys.

#### d) Impôts sur les bénéfices

Le gain d'impôt du fait de l'intégration résulte du calcul suivant :

- Impôt propre à DEVERNOIS SA	25 K€
- Intégration sur filiales	0 K€
- Crédit Impôt collection	(0) K€
- Charges nettes d'impôt groupe	25 K€

#### e) Ventilation de l'impôt :

	Avant Impôt	Impôt	Après Impôt
Résultat courant	4 561	1 546	3 015
Résultat exceptionnel	(3 804)	(1 521)	(2 283)
Participation des salariés	(0)	0	0
	757	25	732
Intégration fiscale		0	(0)
Crédit Impôt recherche		0	0
Report en arrière des déficits (carry back)		0	0
<b>TOTAL</b>	<b>757</b>	<b>25</b>	<b>732</b>

#### f) Situation fiscale différée (en K€)

	Situation au début de l'exercice		Situation à la fin de l'exercice		Mouvements de l'exercice	
	BASE	IMPOT	BASE	IMPOT	BASE	IMPOT
ACCROISSEMENTS	Néant		Néant		Néant	
ALLÈGEMENTS	33.33%		33.33%			
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :						
Congés payés	271	90	295	97	24	8
Participation des salariés	0	0	0	0	(0)	(0)
Créances vulnérables & douteuses	127	42	1	0	(126)	(42)
Contribution Sociale de Solidarité	51	18	49	16	2	2
Ecart de conversion Passif	151	50	301	99	150	49
Produits financiers latents	0	0	0	0	0	0
	600	200	646	212	46	12

## V- DIVERS

#### a) Effectif :

Sur l'exercice, la moyenne se décompose ainsi :

Cadres	25
Agents de Maîtrise et Techniciens	17
Employés	46
Ouvriers	31
<b>TOTAL</b>	<b>119</b>

Contre 124 à la clôture de l'exercice précédent.

#### b) Rémunérations perçues par les organes d'Administration et de Direction :

- Rémunérations y compris avantages en nature : 238 K€

## c) Information concernant les entreprises liées

Montants en fin d'exercice :

Postes	2011 : montants concernant les entreprises		2010 : montants concernant les entreprises	
	Liées Filiales	Avec lesquelles la société à un lien	Liées Filiales	Avec lesquelles la société à un lien
<b>BILAN :</b>				
Participations	8 140		8 152	
Créances rattachées à participations	13 065		13 106	
Clients et créances rattachées	11 347		15 310	
Autres créances	15 968	0	10 693	
Emprunts et dettes financières diverses	1 232		1 031	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	0		0	
Autres dettes	5 490		4 686	
<b>RESULTAT :</b>				
Chiffre d'affaires	22 021		23 685	
Autres produits	355		280	
Achats de marchandises				
Autres achats et charges externes	1 290	0	1 361	
Salaires et Charges				
Autres produits financiers	2		7	
Autres charges financières	455		9	

## Tableau liste des filiales et des participations :

SOCIETES OU GROUPES DES SOCIETES	CAPITAL	RESERVES et report à nouveau avant affectation des résultats	QUOTE-PART de capital détenue (en pourcentage)	VALEUR COMPTABLE des titres détenus		PRÊTS et AVANCES consentis par la société et non encore remboursés	MONTANT des cautions et avals donnés par la société	CHIFFRE d'affaires HT du dernier exercice écoulé	BENEFICE ou perte (-) du dernier exercice clos	DIVIDENDES encaissés par la société au cours de l'exercice	OBSERVATIONS
				Brut	Nette						
<i>I- renseignements détaillés</i>											
A- Filiales (50 % au moins du capital détenu par la société) :											
SOFRAD SA 13, boulevard des Etines 42124 LE COTEAU Cedex	3 200	(71)	100%	8045	8 045	28 005	2 332	22 631	(108)		
DEVERNOIS ESPANA * Calle Velasquez 126, 7a A-B 28006 MADRID (Espagne)	12	628	100%	15	15	0	0	1 926	(627)		
SOCAD SARL 13, boulevard des Etines 42124 LE COTEAU Cedex	100	779	98%	37	37	26	0	3 329	30		
DEVERNOIS LUXEMBOURG Rue Philippe 2 ,23 L 2340 Luxembourg	12	(6)	100%	12	12	100	0	548	(2)		
DEVERNOIS Portugal Avenue F Pessoa Lisbonne	5	(5)	100%	5	5	0	138	1098	1		
Luxxl** Bd de la Poterie Le Coteau	50	(141)	100%	25	25	244	0	84	0		

\* Depuis l'année 2011, en Espagne, les abandons de créances à caractère financier sont intégrés en capitaux propres et non plus en résultat de la période, selon la réglementation en vigueur.

\*\* La société Luxxl est maintenant détenue à 100% par Devernois SA suite au rachat de ses parts sur le second semestre 2011.

## Nature des relations avec les parties liées :

Parties liées	Nature de la relation avec la partie liée	Montant des transactions réalisées avec la partie liée	Autres informations
SCI DISPRO	Location de batiments industriels	292	
SCI DISPRO	Solde fournisseur	3	
HSTB	Prestations de service	241	
HSTB	Solde fournisseur	21	
Organes d'administration et de direction	Rémunérations y compris avantage en nature	238	

**d) Engagement à la clôture****Engagements donnés :**

- Engagements de garanties concernant les entreprises liées (y compris Italie 6)  
Total 1 755 K€
- Dont Sofrade 1 395 K€
- Dont Portugal 138 K€
- Dont Suisse 222 K€

**Engagements reçus :**

Néant

**Engagements de départ en retraite selon un régime à prestations définies :**

La société gère les indemnités allouées à ses salariés partant à la retraite selon un régime à prestations définies interne. Les droits des salariés prévus par la Convention Collective applicable à l'entreprise ne sont pas provisionnés dans les comptes. Les indemnités de départ en retraite qui en découlent sont prises en charge lors de leur règlement. La charge théorique potentielle, charges sociales comprises, s'élève à 318 K€. Cette estimation, retenue à monnaie constante, prend en compte la totalité du personnel présent dans l'entreprise au 31 décembre 2011. Ce montant est par ailleurs affecté d'un coefficient exprimant la probabilité d'être présent au moment de l'âge de la retraite.

La méthode de calcul utilisée est la méthode dite rétrospective.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation 4.5 %
- Age conventionnel de départ 65 ans en application de la loi Fillon
- Conditions de départ Départ volontaire à l'âge conventionnel
- Droit acquis Convention collective de l'entreprise qui s'applique

Le taux d'actualisation retenu par le groupe est maintenu à 4.5% comme l'année précédente.

Droit individuel à la formation

Le volume d'heures de formation accumulé correspondant aux droits acquis s'élève à 12 647 heures au 31/12/2011.

**e) Soldes intermédiaires de gestion**

	2011	%	2010
Chiffre d'affaires	30 542		32 032
Production stockée	277		(811)
<b>Production de l'exercice</b>	<b>30 819</b>	<b>100 %</b>	<b>31 221</b>
Consommation de l'exercice	19 252	62 %	17 849
<b>Valeur ajoutée</b>	<b>11 567</b>	<b>38 %</b>	<b>13 372</b>
Impôts et taxes	522	2 %	513
Charges de personnel	5 517	18 %	5 616
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>5 528</b>	<b>18 %</b>	<b>7 243</b>
Reprises provisions d'exploitation et transfert de charges	5 457		4 938
Autres produits	388		353
Dotations amortissements et provisions d'exploitation	(6 242)		(6 735)
Autres charges	(294)		(79)
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>4 837</b>	<b>16 %</b>	<b>5 720</b>
Produits financiers	427		515
Charges financières	(703)		(193)
<b>Résultat financier</b>	<b>(276)</b>	<b>(1) %</b>	<b>322</b>
<b>Résultat courant</b>	<b>4 561</b>	<b>15%</b>	<b>6 042</b>
Produits exceptionnels	1 329		440
Charges exceptionnelles	(5 133)		(4 368)
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>(3 804)</b>	<b>(13) %</b>	<b>(3 928)</b>
<b>Résultat avant participation et impôts</b>	<b>757</b>	<b>2%</b>	<b>2 114</b>
Participation des salariés	(0)		(0)
Impôts sur les bénéfices	(25)	(0) %	(649)
<b>Résultat Net</b>	<b>732</b>	<b>2%</b>	<b>1 465</b>

## f) Capacité d'autofinancement

	2011	2010
Excédent brut d'exploitation	5 528	7 243
+ transfert de charges	214	44
+ autres produits	388	353
- autres charges	(294)	(79)
+ produits financiers	427	515
- charges financières	(703)	(193)
+ Produits exceptionnels	123	0
- Charges exceptionnelles	(5 027)	(4 216)
+Impact Provisions méthode Stock	0	0
- participation	0	0
- impôts sur les bénéfices	(25)	(649)
<b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>631</b>	<b>3 018</b>

## g) Tableau de financement

EMPLOIS	2011	2010	RESSOURCES	2011	2010
Distributions mises en paiement	1 151	1 047	Capacité d'autofinancement	631	3 018
Acquisitions d'éléments d'actif :			Cessions et réductions de d'actif :		
- incorporels	1 239	1 177	- incorporel	0	0
- corporels	118	120	- corporel	82	15
- financiers	0	0	- financier	0	15
charges à répartir			Augmentation des capitaux propres	0	0
Réduction de capitaux propres	0	0	Augmentation des dettes financières	196	0
Remboursement de dettes financières	259	360			
Augmentation d'avances financières	0	0			
<b>Total Emplois</b>	<b>2 767</b>	<b>2 704</b>	<b>Total Ressources</b>	<b>909</b>	<b>3 048</b>
Variation du fonds de roulement (ressource nette)			Variation du fonds de roulement (emploi net)	1 858	(344)

## Variation du fonds de roulement net global

Variation du fonds de roulement net global	2011		2010
	Besoins	Dégagement	Solde
Variation des actifs d'exploitation :			
Stocks et en cours	950	0	
Impact Stock (Nelle Valorisation)		0	
Créances clients et rattachées	0	4 075	
CCA et écarts de conversion	121	0	
Autres créances	6 057	0	
Variation des dettes d'exploitation :			
Dettes fournisseurs et rattachées	535	0	
Dettes fiscales et sociales	615	0	
Autres dettes	0	840	
Écarts de conversion	0	149	
	8 278	5 064	
Variation nette exploitation			
Variation trésorerie :			
			(3 214)
Variation nette trésorerie			5 072
Variation du fonds de roulement			1 858
			(344)

La présentation des tableaux de financement et de variation du fond de roulement global a été modifiée en 2011 suite à un changement de logiciel. Le comparatif 2010 a donc été recalculé selon la même méthode qu'en 2011 avec notamment les variations de comptes courants actifs traitées dans le BFR au lieu des emplois précédemment.

# RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2011

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- ♦ le contrôle des comptes annuels de la société DEVERNOIS SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- ♦ la justification de nos appréciations,
- ♦ les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## 1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le chapitre II – section D « créances » de l'annexe qui décrit le changement d'estimation comptable des dépréciations clients.

## 2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, ont porté notamment sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable, sur les bases des éléments disponibles à la date d'arrêtés des comptes, des estimations significatives retenues pour l'arrêtés des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, notamment pour ce qui concerne :

- ♦ La valorisation et la dépréciation des actifs :
  - . titres des filiales,
  - . stocks,
  - . créances.
- ♦ Les provisions pour risques et charges.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## 3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à ROANNE – le 11 avril 2012  
Les Commissaires aux Comptes

EXCO FIDOGEST  
Frédéric VILLARS

GESCOMM  
Valérie GAUMARD

Membres de la Compagnie Régionale de LYON

# RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

## Exercice clos le 31 décembre 2011

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R 225-58 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-58 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

### CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article L.225-88 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements suivants qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil de surveillance.

#### 1 - Abandon de créances aux filiales de distribution

Votre société a consenti des abandons de créances à caractère commercial à ses filiales de distribution, qui se répartissent comme suit :

Filiales bénéficiant des abandons de créances :	Montant des abandons de créances (H.T.) au 31 décembre 2011 (en euros)
SO.FRA.DE.	2 400 000
DEVERNOIS BELGIQUE	1 130 000
DEVERNOIS ESPAGNE	630 000
ITALIE 6	526 000
DEVERNOIS LUXEMBOURG	72 000
DEVERNOIS PORTUGAL	262 000
<b>Total</b>	<b>5 020 000</b>

Cette convention a fait d'objet d'une autorisation donnée par votre conseil de surveillance en date du 2 décembre 2011, pour un montant global d'abandons de créances, de DEVERNOIS à ses filiales et sous-filiales, dans la limite de 5 100 000 euros.

#### 2 - Abandon de créances à caractère financier

Votre société a consenti un abandon de compte courant d'associé au profit de sa filiale LUXXL pour un montant de 442 473.45 euros. Cet abandon ne fait pas l'objet de clause de retour à meilleure fortune.

Cette convention a fait l'objet d'une autorisation donnée par votre conseil de surveillance en date du 2 décembre 2011 pour un montant de 442 500 euros.

#### 3 - Rachat de parts sociales LUXXL à la société H.S.T.B

Votre société a procédé au rachat de la totalité de la participation détenue par la société H.S.T.B au sein de la société LUXXL pour un montant symbolique de 1 euro.

Cette convention a fait l'objet d'une autorisation donnée par votre Conseil de Surveillance en date du 2 décembre 2011.

## 4 - Augmentation de l'enveloppe globale d'avances financières

Votre société a autorisé une augmentation du montant global d'avances financières consenties à ses filiales et/ou sous-filiales pour le porter à un maximum de 30 000 000 euros.

Cette convention a fait l'objet d'une autorisation donnée par votre Conseil de Surveillance en date du 2 décembre 2011.

Cette convention comprend les avances financières et les avances en comptes courants ci-dessous :

### A - Avances financières

#### A.1 – DEVERNOIS Luxembourg

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008, votre société a souscrit un emprunt de 200 KE pour le compte de sa filiale DEVERNOIS Luxembourg. Cette somme a été transférée au compte courant « DEVERNOIS Luxembourg », et sera remboursée de façon mensuelle en capital plus intérêts, pendant toute la durée du prêt.

Le solde de l'avance financière au 31 décembre 2011 s'élève à 60 985 euros.

#### A.2. – SO.FRA.DE.

Au cours des exercices antérieurs, votre société a consenti une avance financière de 18 millions d'euros à sa filiale SO.FRA.DE. Cette avance n'est pas rémunérée.

Au 31 décembre 2011, le solde de cette avance financière s'élève à 13 004 000 euros.

### B - Avances en compte courant

Votre société détient sur ses filiales des avances en compte courant non rémunérées qui se répartissent comme suit au 31 décembre 2011 :

Avance en compte courant de DEVERNOIS à :	Solde du compte courant au 31 décembre 2011 (en euros)
SO.FRA.DE	10 252 460
SOCAD	25 876
DEVERNOIS LUXEMBOURG	40 143
ITALIE 6	596 425
DEVERNOIS BELGIQUE	59 929
LUXXL	244 430

## 5 – Prestations d'assistance administrative

Votre société a facturé aux sociétés Italie 6 et DEVERNOIS Belgique des prestations d'assistance administrative. Les produits comptabilisés au titre de l'exercice se répartissent comme suit :

Prestations administratives facturées par DEVERNOIS à :	Produits comptabilisés chez DEVERNOIS (en euros)
ITALIE 6	6 000
DEVERNOIS BELGIQUE	36 000
<b>Total</b>	<b>42 000</b>

Cette convention a fait l'objet d'une autorisation donnée par votre Conseil de Surveillance en date du 2 décembre 2011.

## CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DEJA APPROUVES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs

### a) dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R.225-57 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

## 1 - Comptes courants créditeurs

Les sommes laissées en comptes courants par les sociétés filiales se répartissent comme suit au 31 décembre 2011 :

Avance en compte courant des filiales à DEVERNOIS :	Solde du compte courant au 31 décembre 2011 (en euros)
DEVERNOIS ESPAGNE	492 125
DSA	44 469

L'avance en compte courant consentie par la société DSA porte intérêts au taux fiscalement déductible, soit 12 865 euros d'intérêts pris en charge sur l'exercice 2011.

## 2 - Comptes courants des membres du Directoire et du Conseil de Surveillance

Les sommes laissées en comptes courants sur l'exercice par Madame Séverine BRUN et Monsieur Thierry BRUN s'élèvent au 31 décembre 2011 à 3 632 euros. Les comptes courants d'associés ont été rémunérés au taux de 3,99 %, et le montant des intérêts pris en charges pour l'exercice est de 142 euros

## 3 - Participation aux opérations publicitaires

Les filiales et sous-filiales de votre société lui ont facturé des frais de participation aux opérations publicitaires. Les montants pris en charges par votre société pendant l'exercice sont les suivants :

Participation facturée par :	Charges comptabilisées chez DEVERNOIS (en euros)
SO.FRA.DE	401 517
ITALIE 6	30 885
DEVERNOIS BELGIQUE	77 510
DEVERNOIS ESPAGNE	29 790
DEVERNOIS LUXEMBOURG	8 642
DEVERNOIS PORTUGAL	16 768
<b>Total</b>	<b>565 112</b>

## 4 - Locations

La SCI DISPRO loue à votre société des locaux d'exploitation, sis boulevard de la Poterie, Le Coteau. A ce titre, votre société a pris en charges sur l'exercice 2011 des loyers pour un montant total de 291 816 euros (H.T.).

## 5 - Prestations et frais commerciaux

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2011, DEVERNOIS ESPAGNE a facturé à votre société des prestations et frais commerciaux pour un montant total de 188 828 euros. La facturation de ces frais est la contrepartie de la reprise par DEVERNOIS de la commercialisation directe de ses articles sur le territoire espagnol depuis le 1er janvier 2000.

## 6 - Prestations d'assistance administrative

Votre société a facturé aux sociétés SO.FRA.DE et SOCAD des prestations d'assistance administrative. Les produits comptabilisés au titre de l'exercice se répartissent comme suit

Prestations administratives facturées par DEVERNOIS à :	Produits comptabilisés chez DEVERNOIS (en euros)
SO.FRA.DE	445 000
SOCAD	24 000
<b>Total</b>	<b>469 000</b>

## 7 - Engagements donnés à ses filiales et sous-filiales

Votre société a donné sa caution, non rémunérée :

- en garantie des emprunts contractés par sa filiale SO.FRA.DE auprès des banques suivantes, pour des soldes d'emprunts au 31 décembre 2011.

Banques bénéficiaires :	Montant des emprunts cautionnés par DEVERNOIS (en euros)
B.N.P.	281 898
CIC LYONNAISE DE BANQUE	484 474
CREDIT LYONNAIS	394 120
HSBC	19 123
BCME	215 089
<b>Total</b>	<b>1 394 704</b>

- au profit des bailleurs des murs de sa filiale ITALIE 6. La caution garantit la somme de 222 015 euros.

- au profit de la société SONAE SIERRA et ce dans la limite de cent trente huit mille euros (138 000 €) en garantie des loyers pour une boutique appartenant à la société DEVERNOIS PORTUGAL.

Nous vous rappelons que ces conventions sont couvertes par l'autorisation globale de caution par DEVERNOIS, donnée par votre conseil en date du 23 décembre 2002 puis confirmée le 2 décembre 2011, pour un montant d'engagements au profit de ses filiales et sous-filiales dans la limite de 10 millions d'euros.

## 8 - Prestations de gestion

La société H.S.T.B., dont les Cogérants sont Madame Séverine BRUN et Monsieur Thierry BRUN, effectue pour le compte de DEVERNOIS une mission générale de gestion et de direction générale du groupe et de développement commercial, de direction des collections, de gestion administrative et de traitement des dossiers contentieux et précontentieux, ainsi que toutes autres prestations qui pourraient être utilement apportées.

Les prestations prises en charges sur l'exercice 2011 s'élèvent à 241 000 euros.

La dette fournisseurs au 31 décembre 2011 est de 20 930 euros.

Fait à ROANNE – le 11 avril 2012  
Les Commissaires aux Comptes

EXCO FIDOGEST  
Frédéric VILLARS

GESCOMM  
Valérie GAUMARD

Membres de la Compagnie Régionale de LYON

# RAPPORT DE LA PRESIDENTE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

## SUR LE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL ET LE CONTROLE INTERNE

### (ARTICLE L.225-68 DU CODE DU COMMERCE)

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article L.225-68 alinéa 6 du Code du Commerce, nous vous rendons compte aux termes du présent rapport :

- Des conditions de préparation et d'organisation des travaux de votre Conseil de Surveillance et de votre Directoire
- Des procédures de contrôle interne mises en place par la Société ;
- Des éventuelles limitations apportées par le Directoire aux pouvoirs du Directeur Général délégué.

#### 1. CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL DE DIRECTOIRE

##### 1.1. Composition

Nous vous rappelons que votre Société est devenue depuis le 27 juin 2002 une société à Directoire et Conseil de Surveillance.

Le Conseil de Surveillance est composé de Madame Zélia Boel, nommée Présidente, de Madame Violaine Alamartine et Monsieur Eric Boel. La nomination de Madame Violaine Alamartine au Conseil de Surveillance de la société a été ratifiée lors de l'assemblée générale du 14 avril 2011. Aucun de ces membres du Conseil de Surveillance n'exerce de fonctions opérationnelles dans l'entreprise.

Ses membres, pour ceux faisant déjà partie du Conseil avant la date du 23 juillet 2010, ont été nommés pour une période de 6 ans prenant fin le 31 décembre 2013. Madame Violaine Alamartine, qui a pris la continuité d'un mandat existant, aura aussi une nomination qui prendra fin le 31 décembre 2013.

Un comité d'audit doit être mis en place dans les huit mois de la clôture au cours duquel un mandat de membre du conseil de surveillance arrive à échéance. Compte tenu de ces éléments, la mise en place du comité d'audit interviendra au plus tard le 31 Août 2014.

Le Directoire est composé de Monsieur Thierry Brun, Président, et de Madame Séverine Brun Directeur Général de la société Devernois.

La liste des membres du Conseil de Surveillance ainsi que la liste des membres du Directoire, faisant apparaître, le cas échéant, les fonctions qu'ils occupent au sein d'autres sociétés figurent dans le rapport de gestion.

##### 1.2 Attributions

Le conseil de Surveillance exerce sa mission conformément aux termes de la loi en nommant les membres du Directoire dont il supervise la gestion et autorise certains actes définis par les dispositions légales et statutaires.

Il examine les états financiers, en particulier les comptes annuels et le rapport de gestion du Directoire et rend compte de ses remarques à l'assemblée générale des actionnaires.

Le Directoire est en charge de la gestion de la société qu'il représente. Il définit la stratégie de développement de la société et met en œuvre ses orientations commerciales et financières en relation avec les acteurs opérationnels.

Le Directoire est notamment compétent pour la détermination, la mise en place et le contrôle de la stratégie de la société, la nomination des personnes clés, la communication externe et la politique générale de la société.

Par ailleurs, de par leurs fonctions opérationnelles, les membres du Directoire prennent les principales décisions de gestion de la société.

Dans ce cadre, le Directoire se réunit avec les responsables de principaux services aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige, et au moins deux fois par an en Juin et en Décembre pour la présentation des deux budgets saisonniers, et dans le mois qui suit la fin de chaque trimestre civil pour examiner les comptes trimestriels et le révisé de la partie de l'exercice restant à courir.

### 1.3 Fréquence des réunions

Dans le mois qui suit chaque trimestre civil, le Directoire présente aux Conseil de Surveillance les comptes et les perspectives d'activité.

### 1.4 Convocation des membres du Conseil de Surveillance

Les membres du Conseil de Surveillance sont convoqués conformément aux dispositions de l'article 19 des statuts.

### 1.5 Information des membres du Conseil de Surveillance

Les membres du Conseil de Surveillance disposent dans les délais suffisants de tous les documents nécessaires pour leur permettre de prendre les décisions appropriées.

### 1.6 Tenue des Réunions

Les réunions du Conseil de Surveillance et les réunions du Directoire se déroulent au Siège Social.

### 1.7. Procès Verbaux des réunions

Les membres du Conseil de Surveillance ou du Directoire reçoivent les procès-verbaux dans le mois qui suit la réunion.

## 2. PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE

Le Groupe Devernois appréhende le contrôle interne comme un ensemble de processus, mis en œuvre par les dirigeants et le personnel de l'organisation, destiné à leur donner en permanence une assurance raisonnable que :

- Les opérations sont réalisées, sécurisées, optimisées et permettent à l'organisation d'atteindre ses objectifs de base liés à la performance, la rentabilité et la protection du patrimoine.
- Les informations financières sont fiables
- Les lois, les réglementations et les directives de l'organisation sont respectés.

### 2.1. Description de l'organisation générale des procédures de contrôle interne au niveau de la société.

#### 2.1.1 Les objectifs :

Le référentiel de contrôle interne est l'affirmation du Président d'homogénéiser et d'optimiser le contrôle interne et les modes opératoires entre les services et salariés de l'entreprise.

Il a notamment pour objet de :

- Veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations ainsi que les comportements des personnels s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de l'entreprise par les organes sociaux, par les lois et règlements applicables et par les valeurs, normes et règles internes à l'entreprise ;
- Vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux de la société reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la société dans le but essentiel de pérenniser les éléments d'actifs de la société et du Groupe en général.

#### 2.1.2 Les limites du contrôle interne :

L'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreur et fraudes, en particulier dans les domaines comptable et financier. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

Ainsi, les systèmes comptables et de contrôle interne ne donnent pas à la Direction la certitude que les objectifs fixés sont atteints, et ce en raison des limites inhérentes au fonctionnement de tout système. Ces limites sont notamment les suivantes :

Le coût d'un contrôle interne ne doit pas excéder les avantages escomptés de ce contrôle ;  
Le risque de l'erreur humaine due à la charge de travail, la négligence, la distraction... ne peut être totalement éliminé ;

L'éventualité qu'une personne chargée de réaliser un contrôle interne abuse de ses prérogatives, par exemple un membre du comité de Direction passant outre le contrôle ;

La possibilité que les procédures ne soient plus adaptées en raison de l'évolution de la situation, et donc que les procédures ne soient plus appliquées.

### 2.1.3 Les opérateurs

Le Directoire insufflé une culture d'entreprise forte où le contrôle interne est très présent. Il définit les objectifs, la stratégie du Groupe et transmet à chaque Directeur de services les grandes orientations qui leur permettent de situer l'environnement de contrôle interne.

Les Directeurs de services sont responsables de l'élaboration et du suivi des dispositifs de contrôle interne au sein de leurs services. Conformément à l'organigramme du Groupe, ils sont directement rattachés au président du Directoire et lui rendent compte tous les mois lors de l'analyse des tableaux de bord en comité de Direction.

La Direction Financière est le garant de la fiabilité de l'information financière du Groupe et joue, à ce titre, un rôle important dans le dispositif de contrôle interne. Rassemblant les services comptable, relations humaines, informatiques, trésorerie elle dispose d'une vue transversale de tous les flux de l'information financière.

La Société ne dispose pas d'un service d'audit interne ou contrôle de gestion, mais s'appuie sur des procédures et des tests de fonctionnement qui sont régulièrement révisés et actualisés par un cabinet d'expertise comptable et par les commissaires aux comptes. A ce titre, chaque année, les commissaires aux comptes procèdent par rotation à des contrôles de procédures internes sur les processus stratégiques de fonctionnement de l'entreprise tels que les achats, les stocks, la trésorerie, l'informatique...

### 2.1.4 L'organisation générale des procédures de contrôle interne

Le système de contrôle interne de la société est principalement basé sur :

- L'implication quotidienne des responsables de département, du Directeur Général et de la Présidente du Conseil de Surveillance et des autres membres du Conseil de Surveillance.
- l'existence d'un code d'éthique informel partagé par l'ensemble du personnel
- des domaines de responsabilités clairement établis
- le principe de délégation et de supervision
- Une séparation des tâches entre fonctions d'autorisation, d'action, de contrôle, d'enregistrement et de paiement

Ces principes sont les éléments de base qui servent à l'établissement des procédures qui régissent les différents services de l'entreprise et notamment les flux relatifs aux services achats, ventes, trésorerie, ressources humaines.

Concernant les risques majeurs, ceux-ci sont identifiés et suivis par le conseil de surveillance. Il s'agit :

- Risques liés à la création : Le Groupe procède aux dépôts de marques et modèles chaque saison dans les délais impartis afin de limiter les risques de copie et reproduction qui pourraient être préjudiciables pour le chiffre d'affaires.
- Risques liés à la concurrence : Le Groupe suit régulièrement les informations du marché issues de sa force de vente, de son réseau interne, des organismes nationaux du secteur pour analyser les évolutions du marché ou des concurrents.
- Risques liés aux salariés clés : Le Groupe est attentif à l'évolution de son turnover dans les postes clés de l'entreprise. Il essaie de faire au mieux pour développer les domaines de compétence de ses salariés et faciliter ainsi la polyvalence de ces hommes clés.
- Risques liés à la rupture des contrats fournisseurs : Le Groupe se prémunit contre les risques juridiques liés aux contrats avec l'appui d'un cabinet juridique extérieur. Ainsi toute rupture abusive d'un contrat par un fournisseur peut faire l'objet d'un contentieux dans la mesure où des conséquences significatives en résulteraient.
- Risques liés à la taille de la société : Le Groupe n'a pas connu d'évolution significative depuis plusieurs années qui puisse accentuer ou réduire les risques liés à sa taille. D'un point de vue juridique et légal, le Groupe est assisté de partenaires extérieurs, experts dans leur domaine de compétence, qui lui permettent de se tenir au fait des évolutions dans ces domaines.
- Risques liés au sourcing à l'international : Le Groupe gère un panel de fournisseurs nécessaire et suffisant en France et à l'export pour éviter tout goulet d'étranglement qui surviendrait suite à la rupture de relations avec un ou des fournisseurs
- Risques liés au respect de l'environnement : Le Groupe suit avec attention les réglementations en vigueur en matière d'environnement. La société mère Devernois règle notamment une redevance sur le programme éco-emballage et fait récupérer ses déchets par un organisme agréé.

### 2.1.5 Contrôle interne relatif à l'information financière

Le contrôle interne comptable et financier est constitué par le dispositif de la société défini et mis en œuvre sous sa

responsabilité en vue d'assurer, dans la mesure du possible, une gestion comptable et un suivi financier rigoureux de ses activités, visant à répondre aux objectifs définis ci-après.

A ce titre le contrôle interne comptable et financier est un élément majeur du contrôle interne global. Il concerne l'ensemble des processus de production et de communication de l'information comptable et financière et concourt à la production d'une information fiable et conforme aux exigences réglementaires.

Le Groupe dispose d'outils participant au dispositif de contrôle interne. Des budgets d'exploitation et d'investissements détaillés sont déclinés par structures juridiques, services et enfin sections analytiques. Ils sont suivis mensuellement lors de réunions des comités de Direction où tous les écarts significatifs sont analysés afin de bien s'assurer du bon fonctionnement des opérations et de la mise en place des mesures correctrices éventuelles.

La société a mis en place une procédure mensuelle de remontées d'informations financières et comptables. Cette procédure concerne à la fois les sociétés françaises mais aussi les filiales étrangères. Cette procédure est appuyée selon la réglementation en vigueur d'une clôture intermédiaire au 30 juin qui permet le cas échéant de corriger les écarts d'appréciation du résultat présenté chaque mois au comité de Direction.

Même si l'on ne peut se satisfaire de cette seule conclusion, il faut noter que la procédure actuelle de détermination des résultats mensuels n'a jamais montré d'écarts significatifs lors des comparaisons avec les clôtures définitives et auditées des mois de juin et décembre de chaque année. On peut donc en tirer comme conclusion que la maîtrise des procédures comptables et financières de la société est cohérente avec le niveau d'informations souhaité par les instances de Direction.

Les informations concernent les éléments clés de l'exploitation du Groupe tels que les comptes de résultat, les niveaux de chiffre d'affaires et marges, les niveaux de stocks, les situations de trésorerie sont présentées mensuellement au comité de Direction par la Direction Financière. Ces informations sont issues de l'étroite collaboration entre les services comptables et la Direction Financière pour l'activité de la France et des informations données par les experts comptables désignés pour les filiales étrangères.

En effet, chaque filiale dispose de son propre service comptable. Les comptes des filiales sont établis par un Cabinet d'Expertise Comptable et contrôlés par les Commissaires aux Comptes du groupe, dans le cadre de l'audit des comptes consolidés.

Ces informations sont d'abord validés sur leur cohérence par le Directeur Administratif et Financier avant d'être synthétisées sur une base consolidée pour les comités de Direction. Les écarts éventuels sont alors analysés avec les responsables de départements par la Présidente du Directoire et le Directeur Administratif et Financier.

Lors des comités de Direction, les analyses d'écarts sont présentés par le Directeur Administratif et Financier et font éventuellement l'objet d'analyses plus approfondies avec certains des membres du comité de Direction concernés par ceux-ci. Des actions correctives sont alors mises en place et leur suivi est effectué lors des comités de Direction ultérieurs.

## **2.2. Description synthétique des procédures d'élaboration et de traitement de l'information financière**

### **2.2.1 Organisation du système comptable**

L'ensemble de la comptabilité du Groupe Devernois est traitée sur place sur un système informatique standard fourni par des prestataires extérieurs reconnus et dont les solutions sont utilisées par d'autres entreprises. Le nouveau logiciel de comptabilité implanté au début de l'année 2008 pour permettre de satisfaire à des exigences d'accélération dans l'obtention des résultats mensuels est régulièrement mis à jour via des patches informatiques afin de satisfaire aux nouvelles exigences comptables ou faciliter le travail des utilisateurs. Les résultats mensuels sont maintenant régulièrement proposés au comité de Direction entre le 15 et le 20 du mois N+1 pour le mois N.

Les principes comptables suivis sont ceux du Plan Comptable Général Français.

La société dispose d'une comptabilité générale et d'une comptabilité budgétaire permettant de donner rapidement à la Direction Générale les données synthétiques nécessaires pour piloter l'activité.

Des comptes semestriels et annuels sont établis et mis en forme par le cabinet d'expertise-comptable, qui assure aussi un contrôle ponctuel des informations trimestrielles communiquées par la société.

L'ensemble de la consolidation est également assuré par ce même cabinet d'expertise comptable en collaboration étroite avec les services internes de la société.

La communication financière est assurée avec l'AMF par le Directeur Administratif et Financier, et avec la Presse par le Président du Directoire, le Directeur Général et le Directeur Administratif et Financier.

Les comptes consolidés et sociaux sont établis dans le cadre des dispositions légales et réglementaires actuellement en vigueur. Conformément à l'article européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés publiés au titre de l'exercice 2011 sont établis selon les normes comptables internationales dictées par l'IASB (International Accounting Standards Board). Les normes comptables internationales comprennent les IFRS ( International Financial Reporting ) et les IAS ( International Accounting Standards), ainsi que leurs interprétations.

Les comptes sociaux sont présentés conformément aux règles 99.02,2002-10 et 2004-06 du comité de la Règlementation Comptable. Les options prévues par le Plan Comptable Général sont retenues, afin d'être le plus en conformité avec les normes comptables internationales IFRS, sauf si des considérations fiscales l'en empêchent. Les méthodes comptables arrêtées en 2008, pour tenir compte des différentes évolutions réglementaires, ont été appliquées sans changement en 2011.

### 3. POUVOIRS DU DIRECTEUR GENERAL

Nous vous précisons qu'aucune limitation n'est apportée aux pouvoirs du Directeur Général, qui dispose des mêmes pouvoirs que le Président du Directoire.

La Présidente du Conseil de Surveillance

# RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES POUR CE QUI CONCERNE LES PROCEDURES DE SURVEILLANCE SUR LE CONTRÔLE INTERNE

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
ETABLI EN APPLICATION DU DERNIER ALINEA  
DE L'ARTICLE L. 225-235 DU CODE DE COMMERCE  
SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE  
DE LA SOCIETE DEVERNOIS SA

Exercice clos le 31 décembre 2011

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la Société DEVERNOIS et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de Commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre Société conformément aux dispositions de l'article L.225 - 68 du Code de Commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil de Surveillance un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par les articles L.225-68 du Code de Commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- ♦ de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière et,
- ♦ d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225 - 68 du Code de Commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière :

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- ♦ prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que la documentation existante ;
- ♦ prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- ♦ déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne et de gestion des risques relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission, font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du Président du Conseil de Surveillance, établi en application des dispositions de l'article L. 225 - 68 du Code de Commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil de Surveillance comporte les autres informations requises à l'article L. 225 – 68 du Code de Commerce.

Fait à ROANNE – le 11 avril 2012  
Les Commissaires aux Comptes

EXCO FIDOGEST  
Frédéric VILLARS

GESCOMM  
Valérie GAUMARD

Membres de la Compagnie Régionale de LYON

## TEXTES DES RESOLUTIONS PROPOSEES

### PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Directoire, du rapport du Conseil de surveillance, du rapport du Président du Conseil de surveillance prévu à l'article L. 225-68 du Code de commerce et des rapports des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2011, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, elle approuve les dépenses et charges visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 16 534 euros et qui ont donné lieu à une imposition de 5 456 euros.

En conséquence, elle donne aux membres du Directoire et aux membres du Conseil de Surveillance quitus de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

### DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du groupe et du rapport des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes consolidés, tels qu'ils lui ont été présentés.

### TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Directoire, et décide d'affecter le bénéfice de 732 334.02 euros de l'exercice en totalité à titre de dividende aux actionnaires.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Nombre d'actions	Dividende distribué	Revenus éligibles à la réfaction de 40 %
2008	299.058	3,50 €	3,50 €*
2009	299 058	3,50 €	3,50 € *
2010	299 058	3,85 €	3,85 € *

\* pour les personnes physiques

### QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide en outre une distribution exceptionnelle d'un dividende complémentaire de 419 039.28 € qui sera prélevé sur le poste "autres réserves".

La somme ci-dessus permettra avec celle de 732 334.02 € visée à la résolution précédente de distribuer un dividende global de 1 151 373.30 €

Le dividende par action se trouvant ainsi fixé à 3.85 €.

Il est précisé que les dividendes distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011 sont éligibles à la réfaction de 40% dont peuvent bénéficier les personnes physiques.

Les actionnaires sont informés que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater du Code général des impôts, les personnes physiques fiscalement domiciliées en France qui perçoivent des revenus éligibles à l'abattement de 40% prévu à l'article 158 du Code général des impôts peuvent opter pour leur assujettissement à un prélèvement forfaitaire libératoire de 21%. Les conditions d'exercice et limites de cette option leur sont exposées.

Les actionnaires sont en outre informés que, conformément aux dispositions de l'article 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, qu'ils soient soumis au prélèvement forfaitaire libératoire ou imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu, seront prélevés à la source ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter du 10 Mai 2012.

#### CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-86 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune des conventions qui y sont mentionnées.

#### SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une assemblée générale ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire, autorise, conformément aux articles L 225-209 et suivants du Code de Commerce, la société DEVERNOIS SA à racheter en bourse ses propres actions ordinaires, pour un montant maximum représentant 10% du capital social.

L'objectif de cette autorisation consiste à procéder à des opérations en fonction des situations de marché, et à régulariser le cours par intervention systématique en contre tendance sur le marché.

Les achats d'actions effectués en vertu de cette autorisation et leur revente éventuelle seront exécutés dans les limites suivantes :

le prix maximum d'achat ne devra excéder 180 € par action et le prix minimum de vente ne devra pas être inférieur à 120 € par action, sous réserve des ajustements liés aux éventuelles opérations sur le capital de la société.

La présente autorisation est valable pour une durée de dix huit mois à compter de la présente assemblée.

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au Conseil de Surveillance avec faculté de délégation pour :

- passer tous ordres en bourse,
- conclure tous accords en vue d'effectuer toutes formalités, toutes déclarations auprès de tous organismes,
- remplir toutes autres formalités,
- et d'une manière générale, faire tout ce qui sera nécessaire.



DEVERNOIS

Siège social :  
13 Boulevard des Etines  
BP 9- 42124 LE COTEAU Cedex

RCS : ROANNE B 405 880 485 - 58 B 48

Téléphone : 04 77 44 21 00  
Télécopie : 04 77 44 21 04

Site : [www.devernois.fr](http://www.devernois.fr)



[www.devernois.fr](http://www.devernois.fr)